



Orabank
Togo

RAPPORT ANNUEL 2024

SOMMAIRE





ORABANK **TOGO**
RAPPORT ANNUEL

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

SOMMAIRE

Les chiffres clésPg 04
 Mot du président du conseil d'administration Pg 06-11

CHAPITRE 1 GOUVERNANCE

Conseil d'administration Pg 13
 Comité de directionPg 14-15
 Directions et Départements représentés au comité de directionPg 18
 Gouvernement d'entreprisePg 19
 Mécanisme de gouvernancePg 21
 Charte du contrôle interne et de l'auditPg 28
 Éthique et la déontologiePg 29
 Chartes, Politiques et procéduresPg 30-31
 Charte du comité RSEPg 32
 Actions RSE 2024Pg 34-39

CHAPITRE 2 RAPPORT FINANCIER

BilansPg 50
 Compte de résultatPg 51
 AnnexesPg 53

CHAPITRE 3 RESEAUX ORABANK

Liste des correspondants bancaires Pg 70
 Réseaux des filiales Pg 71-72
 Réseaux des agencesPg 73-74

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



LES CHIFFRES CLÉS

(Millions de FCFA)

Situations aux 31 décembre	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL DU BILAN	706 164	746 661	941 519	851 365	870 501
Capitaux propres et RA	42 792	53 683	59 812	62 473	68 617
Dépôts	414 231	477 196	558 897	617 532	696 540
Crédits	362 206	381 065	470 258	435 576	419 040
PRODUIT NET BANCAIRE	34 697	35 883	38 046	41 144	36 169
Charges générales d'exploitation	18 006	19 554	22 262	23 277	24 050
Dotations aux amortissements et provisions	1 807	2 201	2 864	3 162	3 339
RÉSULTAT NET	3 334	10 891	9 135	4 665	6 144
• Coefficient d'exploitation (C.I.R.)	57,1%	60,6%	66,00%	64,30%	75,72%
• Ratio de rentabilité financière (R.O.E.)	7,79%	20,3%	15,40%	7,80%	8,95%
• Ratio de rendement (R.O.A.)	0,47%	1,5%	1,00%	0,50%	0,71%
• Ratio de solvabilité (R.O.S.)	11,11%	1,50%	13,37%	14,16%	15,49%
• Cours indicatifs de change XOF/USD aux 31/12	533	576	615,06	592,23	629,15
• Cours indicatifs de change XOF/EURO aux 31/12	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

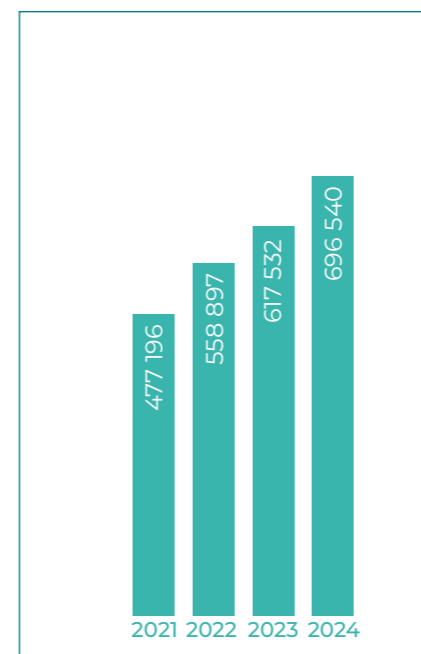
Annexe



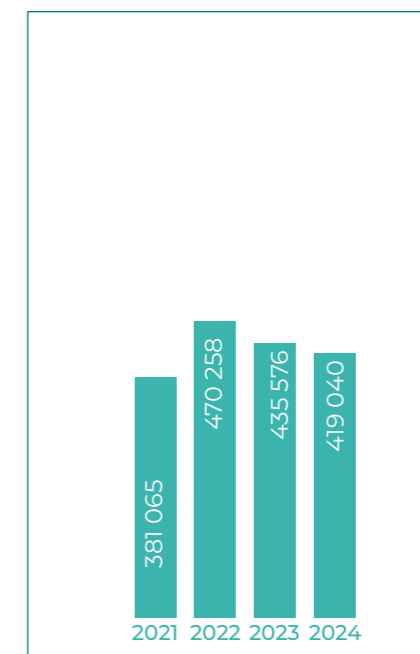
EVOLUTION DES AGREGATS FINANCIERS



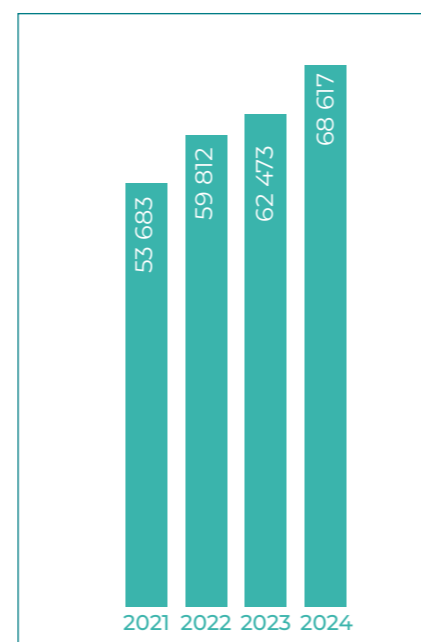
Total du Bilan



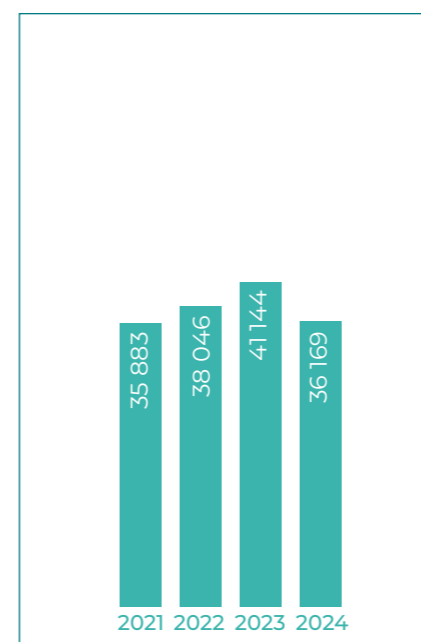
Dépôts



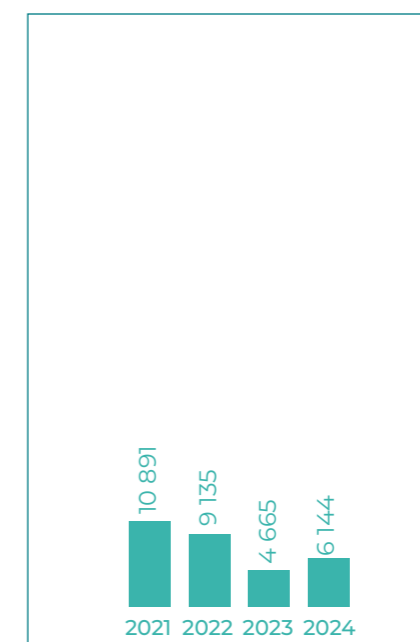
Crédits



Capitaux propres et RA
inclus emprunts subordonnés



Produit net bancaire



Résultat net

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des dispositions légales et au nom du conseil d'administration, nous vous présentons le rapport de gestion de votre banque et soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



M. Palouki MASSINA
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce rapport est structuré en quatre (04) axes ci-après :

- Situation de la banque durant l'exercice 2024 ;
- Évènements importants survenus après la clôture de l'exercice ;
- Évolutions et perspectives ;
- Plan de financement.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La croissance de l'économie mondiale devrait légèrement ralentir, passant de 3,3% en 2023 à 3,2% en 2024 selon le Fond Monétaire International (FMI). Aux Etats-Unis, elle devrait s'établir à 2,8%, sous l'effet de la consommation des ménages, tandis que la Chine enregistrerait également un ralentissement à 4,8% en 2024, en raison de la crise immobilière. La Zone Euro devrait progresser légèrement à 0,8%, malgré la persistance de l'inflation.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait augmenter à 3,8%, portée par l'agriculture et les services. Selon la BCEAO, la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) affichera une croissance de 6,4%, soutenue par les secteurs agricoles, minier et pétrolier.

Au Togo, selon le Conseil National du Crédit lors de sa session du 12 décembre 2024, une croissance de 6,3% est attendue, impactée par les investissements publics et privés, ainsi que par les secteurs des services et agricole.

Sur le plan bancaire, selon les données de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Togo (APBÉF - TOGO), le total bilan du marché bancaire togolais a enregistré une croissance de 6,9% en 2024, en atteignant 4 800 milliards de FCFA. Orabank Togo détient 18,1% de parts de ce marché.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2024, le capital social de la banque est passé de 10,019 milliards de FCFA à 20,038 milliards de FCFA, pour se

conformer à l'avis n°001-01-2024 de la BCEAO, qui fixe désormais le capital social minimum des banques à 20 milliards de FCFA. La structure de l'actionnariat est restée inchangée par rapport à l'année précédente, avec 96,89% des actions détenues par des personnes morales et 3,11% par des personnes physiques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration (CA), bénéficiant de la délégation de pouvoir de l'assemblée générale (AG), pour administrer la banque est composé de onze (11) administrateurs non-exécutifs dont quatre (04) indépendants conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire n°01-2017/CB/C.

En ce qui concerne la gouvernance, lors du conseil d'administration du 18 novembre 2024, il a été proposé de nommer Monsieur Amadou LY en remplacement de Monsieur Brice LODUGNON, qui a démissionné, en qualité d'administrateur non indépendant, à titre provisoire. Cette nomination est soumise à ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et couvrira la durée du mandat de son prédécesseur.

ORGANE EXÉCUTIF

La direction générale de la banque est assurée par Monsieur Guy-Martial AWONA, assisté dans ses fonctions par Monsieur Stephane BATE, Directeur Général Adjoint.

PERSONNEL

Dans le cadre d'une réorganisation interne visant à optimiser le capital humain, l'effectif de la banque a légèrement diminué, passant de 496 collaborateurs en 2023 à 491 en 2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

En 2024, le portefeuille client de la banque a progressé de 9% avec 440 196 comptes, soutenu par notre réseau étendu, comprenant 39 Agences, 99 distributeurs et 757 terminaux de paiement électronique, ainsi que nos plateformes numériques, pour une expérience client améliorée.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 13% pour atteindre 697 Milliards de FCFA, tandis que les crédits nets à la clientèle ont reculé de 4% à 419 Milliards de FCFA, reflétant une politique de crédit plus prudente.

Le total bilan a connu une augmentation de 2% par rapport à l'exercice 2023, en s'établissant à 870,501 milliards de FCFA.

SITUATION FINANCIÈRE

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice a enregistré une diminution de 12% par rapport à l'exercice 2023, pour s'établir à 36,2 milliards de FCFA, en raison de revenus d'exploitations inférieurs aux attentes.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 4%, principalement en raison de la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle et des dépenses nécessaires au soutien de l'activité, malgré des efforts d'économies sur certains postes.

Le coût net du risque s'est établi à -1,1 milliards de FCFA, en amélioration par rapport à l'exercice, principalement grâce à une réduction des dotations aux provisions.

Ainsi, la banque a clôturé l'exercice avec un bénéfice net de 6,144 milliards de FCFA, soit une hausse de 32% par rapport à l'exercice 2023.

LES FAITS MARQUANTS

Les faits marquants de 2024 pour la banque, ont été l'augmentation du capital social de la banque pour répondre aux

exigences réglementaires, et le lancement de nouveaux services de paiement mobile "Pass Tmoney" et "Pass Money Flooz".

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement notoire ou d'importance capitale n'est à signaler.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Selon, les projections du FMI, l'économie mondiale devrait connaître une croissance stable autour de 3,3% en 2025, mais reste inférieure à la moyenne historique de 3,7%. Cependant, cette prévision pourrait être perturbée par des facteurs économiques et financiers ainsi que des tensions géopolitiques et structurels, susceptibles d'affecter les échanges et les investissements.

Au Togo, le projet de loi de finances 2025 révèle des perspectives économiques prometteuses, avec une croissance attendue de 6,8%, soutenue par des investissements stratégiques dans les infrastructures, l'agriculture et le numérique, ainsi que par des réformes structurelles.

Face aux défis d'un environnement économique et financier en constante mutation, la banque doit faire preuve d'une grande agilité et adapter sa stratégie.

Ainsi, pour l'exercice 2025, des mesures rigoureuses seront mises en œuvre afin de maîtriser les risques, d'améliorer la qualité du portefeuille de crédits, un renforcement de la maîtrise des charges d'exploitation, de contrôler les coûts d'exploitation et d'intensifier le recouvrement des créances compromises.

PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement de la banque de l'exercice en cours vise principalement à renforcer et élargir la base de dépôts clients, optimiser les opérations financières et opérationnelles, soutenir les projets à fort potentiel, dans le but d'améliorer sa compétitivité et sa pérennité.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Crédit photo : Getty Images

Tél. 00 (228) 22 21 62 21
keaz.orabank.net

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

RETROUVEZ VOTRE BANQUE OÙ QUE VOUS SOYEZ !

Orabank

KEAZ SPOT
Ma banque clé en main

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



1^{ère} banque sur le marché bancaire togolais



Part de Marché Orabank Togo 2024

TOTAL DEPOTS → 21,1%

TOTAL CREDITS → 17,6%

TOTAL BILAN → 18,1%



L'activité

▪ **Portefeuille clients : +9%**

440 196
comptes

▪ **Canaux d'accès**

39 agences

99 distributeurs

757 terminaux de paiement électronique

Plateformes numériques

MyKEAZ, Or@net, WhatsApp Banking, Mobile Money, Agency Banking

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



■ Fonds propres : **+9%**

68,61
Milliards FCFA

■ Dépôts clients : **+13%**

697
Milliards FCFA

■ Crédits nets

419
Milliards FCFA

■ Total bilan : **+2%**

870,5
Milliards FCFA



Performance
Financière 2024

■ Produit Net Bancaire (PNB)

36,2
Milliards FCFA

■ Coût Net du Risque

-1,1
Milliards FCFA

■ Bénéfice Net : **+32%**

6,144
Milliards FCFA

RAPPORT ANNUEL 2024

CHAPITRE 01 GOUVERNANCE

- Conseil d'administration
- Comité de direction
- Directions et départements représentés au comité de direction
- Gouvernement d'entreprise
- Mécanisme de gouvernance
- Charte du contrôle interne et de l'audit
- Ethique et la déontologie
- Politiques, procédures et chartes
- Charte du comité RSE
- Actions RSE 2024

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Rep. personnes morales	Qualité
ORAGROUP SA	Ferdinand NGON	Non Exécutif / Non indépendant
ETAT DU TOGO	Edo Kodjo Maurille AGBOBLI	Non Exécutif / Non indépendant
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	Mr Piyabalo N'DJELLE-ABBY	Non Exécutif / Non indépendant
Palouki MASSINA		Non Exécutif / Non indépendant
Didier ACOUETEY		Non Exécutif / Indépendant
William Sopgwui NKONTCHOU		Non Exécutif / Non indépendant
Assiongbon D. EKUE		Non Exécutif / Indépendant
Cheick Tidiane N'diaye		Non Exécutif / Non indépendant
Mamadou KANE		Non Exécutif / Non indépendant
Marie DIONGOYE KONATE		Non Exécutif / Indépendant
Diane LAWSON		Non Exécutif / Indépendant

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE


CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK


Annexe




COMITE DE DIRECTION



**AWONA
Guy-Martial**
Directeur Général




**BATE
Stéphane**
Directeur Général Adjoint




**DE SOUZA
Raoul**
Directeur Juridique




**AMADOU
Mohama Aminou**
Directeur de
l'Administration
et Finance




**LANGUEH
KINIFFO Faith**
Directrice de la Clientèle
des Particuliers et des
Professionnels




**KOMLAN-AKUE
Estelle**
Directrice de la Clientèle
Entreprise




**TCHAMDJA
Eyadassa**
Directeur de
la Clientèle Institutionnelle




**KOUAKOU
Gaisy Fabrice**
Directeur
de la Trésorerie



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



COMITE DE DIRECTION



DOUMBOUYA
Béla Mamadou
Directeur des Risques




SOGNIGBE
Clément Herbert
Directeur du Crédit




DICK
Abalo
Directeur du recouvrement




KPIZING
Hodabalu Padaa
Directeur des Opérations




ADJAHO
Ognadou Evariste
Directeur du Capital Humain





Macky
Ibrahim Kalil
Directeur de la Banque Digitale





MEDEHOUEGNON
Gilles Armel
Directeur de l'Audit Interne




BROOHM Afutu
Directeur de la Conformité

TAKOUGNADI
Hugues
Directeur du Système Informatique



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Avec Pass Money Flooz,
transférez de l'argent entre
vos comptes Orabank
et Moov Money

***155*7*2#
Option 4**

Associez votre compte Orabank à votre compte Moov Money pour faire vos opérations de transferts, de consultation de solde et mini relevé, simplement par messagerie instantanée.



Tél. : 00 (228) 22 21 62 21



un partenaire à votre écoute



Orabank

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

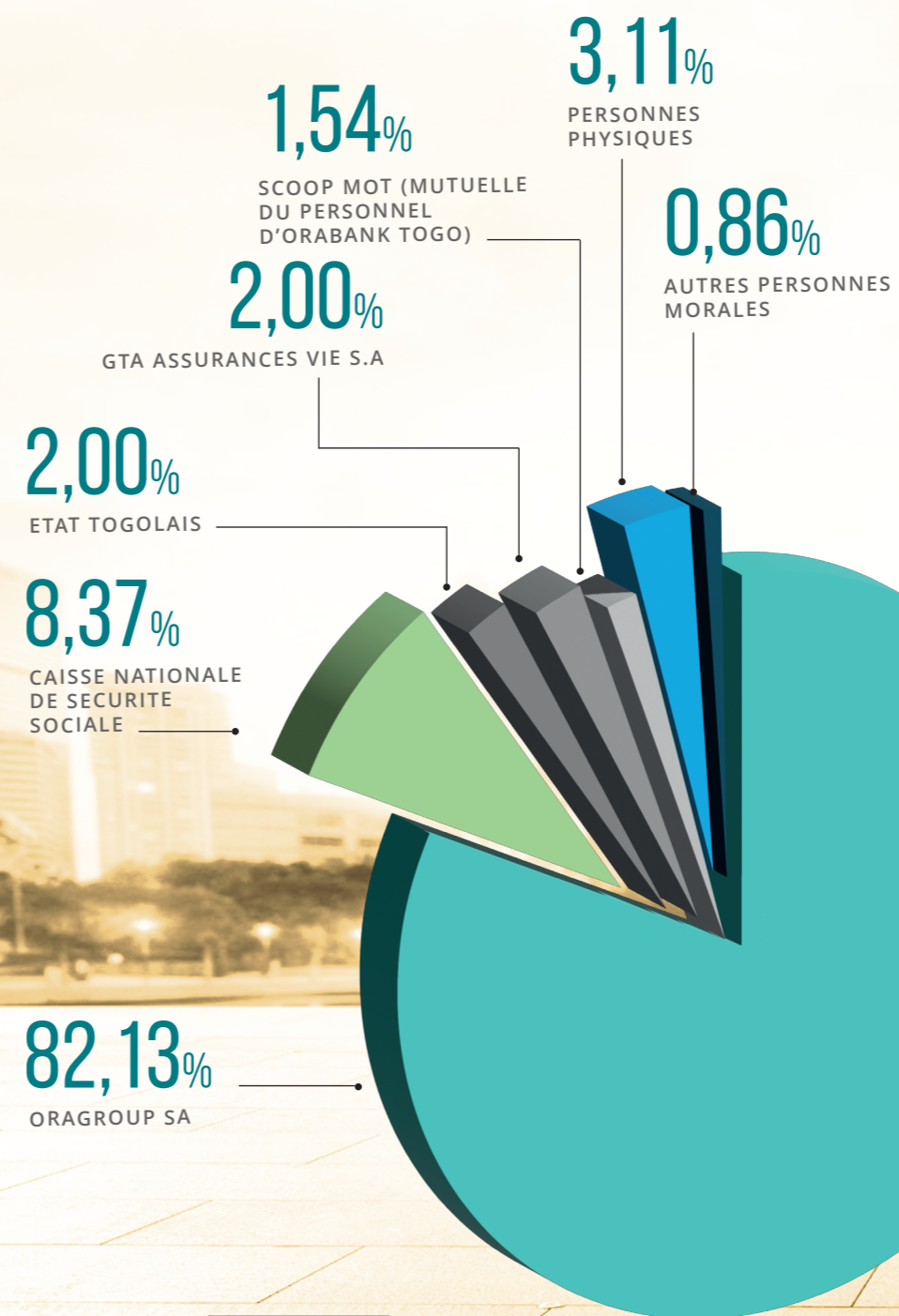
CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



STRUCTURE DU CAPITAL D'ORABANK TOGO



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



DIRECTIONS ET DÉPARTEMENTS REPRESENTÉS AU COMITE DE DIRECTION

Direction Clientèle Entreprises

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « grande entreprise PME/PMI » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Direction des Risques

Identifie, mesure et surveille les risques encourus par la banque dans toutes ses composantes.

Direction des crédits

Identifie, mesure et surveille le risque de crédit encouru par la banque dans le cadre de la première ligne de défense.

Direction Administration et Finances

Assure et coordonne toutes les activités financières de l'établissement (finance, comptabilité, contrôle de gestion...) ainsi que les services généraux dans le respect des réglementations légales et fiscales.

Direction Audit Interne

Veille à l'efficacité du fonctionnement du système de contrôle interne à travers notamment la conformité en permanence de la banque aux normes légales et réglementaires en vigueur, le respect des limites fixées par les organes délibérant et exécutif ainsi que la qualité de l'information comptable et financière.

Direction des Systèmes d'Information

Anime, gère l'équipe et coordonne les projets et activités d'infrastructure technique. Contrôle l'exploitation des applications de la filiale, la gestion de l'infrastructure technique de la filiale (serveurs, PCs, réseaux, téléphonie...) et le support aux utilisateurs.

Direction de la Clientèle Particuliers et Professionnels

Développe, organise et coordonne les activités commerciales et opérationnelles (Particuliers et Professionnels). Elle gère et supervise l'ensemble du Réseau d'Agences. Anime et manage l'équipe des chefs d'agences répartis en cinq (05) zones.

Direction du Capital Humain

Assure toutes les activités de gestion des Ressources Humaines en veillant au respect des lois, règles et procédures en vigueur. Anticipe les évolutions organisationnelles et humaines des différents services de la banque. Garantit la bonne circulation de l'information ainsi qu'un bon climat social avec les représentants du personnel.

Direction des Opérations

Veille à la bonne application de l'ensemble des procédures liées aux opérations de la clientèle à travers le respect des normes légales et réglementaires en vigueur.

Direction Juridique

Assure toutes les activités juridiques conformité et contentieux de la banque ainsi que le conseil fiscal, Conformité et RSE.

Direction Banque Digitale

Assure la mise en œuvre et la gestion des projets en matière de Digital Financial Services (DFS) pour la satisfaction des besoins de la clientèle et à l'atteinte des objectifs fixés. Met en œuvre les mesures appropriées pour offrir à la banque, un avantage concurrentiel en matière de produits et services digitaux.

Direction Clientèle Institutionnelle

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « Institutionnelle » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Direction de la Trésorerie et salle de marché

Assure la gestion de la liquidité, des risques de marché, de change et optimise la rentabilité de la banque afin de contribuer à l'atteinte des objectifs.

Direction du Recouvrement

Assure les fonctions relatives au recouvrement des créances impayées et douteuses.

Direction de la Conformité

Assure, à posteriori, la bonne exécution des autocontrôles et des contrôles hiérarchiques effectués par les opérationnels. Elle veille de façon continue à la régularité, la sécurité et la validation des opérations dans tous les domaines d'activités de la banque.

Département Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

Le contrôle de gestion, Département rattaché à la direction générale a pour objectif principal le pilotage économique et financier de l'activité; il doit mesurer la consommation de ressources de chaque unité et comparer les résultats atteints (et les ressources consommées) aux objectifs fixés.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les rôles / attributions et le fonctionnement du conseil d'administration du groupe orabank sont déclinés et organisés autour de deux normes essentielles que sont la charte de gouvernance du groupe et le règlement intérieur du conseil d'administration.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs.

Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité du Groupe et veille à leur mise en oeuvre par la Direction Générale. Cette mission générale est déclinée en ces termes par la Charte de gouvernance de notre groupe bancaire : Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques, le degré d'acceptation du risque et la politique générale en matière de risques. A ce titre, il doit approuver les objectifs et les politiques proposés par la Direction Générale et en superviser la mise en oeuvre. Le Conseil d'Administration doit s'assurer en particulier que les objectifs définis par la Direction Générale ne sont pas disproportionnés par rapport aux moyens techniques, humains et financiers de la Société et des Banques et que les risques associés sont bien mesurés et maîtrisés.

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort devant les Actionnaires et les autorités de régulation et de tutelle de la solidité financière de la société et des banques, de son organisation, de sa maîtrise des risques, de son contrôle Interne, de son système de gouvernement d'entreprise et du respect des lois et règlements en vigueur. Il se saisit, dans la limite de l'objet social, de toute question intéressant la bonne marche de la Société et

règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Directeur Général.

Le Règlement Intérieur édicte que dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la Société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaire et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est régi par un Règlement Intérieur qui détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



MECANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANQUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

MECANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANQUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

La politique générale de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank est établie sur la base des circulaires et instructions des régulateurs.

Conformément aux responsabilités générales de la maison-mère, le Conseil d'Administration doit être attentif aux risques et aux problèmes significatifs qui pourraient affecter l'établissement dans son ensemble ainsi que ses filiales. Il est également tenu de s'assurer de la mise en place de systèmes visant, d'une part, à faciliter l'échange d'informations entre les entités du groupe, et d'autre part, à gérer les risques de chaque filiale ainsi que ceux du groupe dans son ensemble (article 53, Titre V, CIRCULAIRE N°01-2017/CB/C RELATIVE A LA GOUVERNANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES DE L'UMOA).

Au sein du Groupe Orabank, la gestion des risques est un élément primordial dans l'atteinte des objectifs. Une bonne compréhension et une totale adhésion à la culture de gestion des risques à l'échelle du Groupe est une activité permanente.

Au sein de Orabank TOGO, filiale du Groupe Orabank, chaque activité a un type et degré de risque associé. Aussi, pour chaque produit et service offert, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs.

Ainsi, Orabank TOGO, est doté d'un Manuel de Politique Général de Gestion des Risques qui décrit comment sont gérés les risques tels que les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de marché, le risque stratégique, les risques sociaux et environnementaux...

POSITIONNEMENT DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES

La fonction gestion des risques supervise les risques pris sur l'ensemble des activités de la filiale. En effet, conformément à sa taille, sa complexité, sa structure et son profil de risque, Orabank TOGO dispose des fonctions de contrôle en matière d'audit interne, de gestion des risques et de conformité.

Chacune des fonctions de contrôles, placée sous l'autorité du Directeur Général et fonctionnellement de l'organe délibérant, doit notamment :

- Etre dotée de ressources humaines compétentes et quantitativement suffisantes pour mener à bien sa mission ;
- Maintenir à jour les connaissances acquises et assurer une formation continue et actualisée à chacun des membres du personnel qui lui sont affectés ;
- Etre indépendante et permanente ;
- Disposer de la notoriété et de l'autorité suffisantes pour que les responsables s'acquittent de leurs devoirs ;
- Détecter et gérer les conflits d'intérêts apparents et potentiels ;
- Communiquer aux organes de gouvernance des informations exactes, à jour et intelligibles pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

MISSION AU SEIN DU GROUPE ORABANK

Mettre en place un solide système de Gestion des Risques qui permet de soutenir de manière continue la croissance de la banque (développement continu de produits et services à la clientèle, retour sur investissement consistant pour les actionnaires avec un risque minime, sauvegarde durable des actifs) dans ses activités au quotidien.

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA GESTION DES RISQUES

- Promouvoir une culture solide de gestion du risque qui s'assure que chaque membre du personnel soit régulièrement informé et totalement impliqué dans le processus de gestion du risque à tous les niveaux ;
- Maintenir un système adéquat de balance entre l'opérationnel et le contrôle en faisant une ségrégation claire entre prise de risque et fonction de contrôle du risque ;
- Instaurer à tout instant les meilleures pratiques en matière de gestion des Risques telles que requises par les normes internationales, les instances de régulation, les directives de Bâle ;

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

- S'assurer que tous nos reportings et systèmes d'information servent réellement d'aide à la prise de décision ;
- Développer une structure solide de gestion de risque de crédit devant servir de support à l'activité de crédit pour les PME/PMI ;
- Inculquer une solide culture de crédit et de respect des procédures à tous les acteurs intervenant dans le processus de crédit.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RISQUES

- **Intégrité et professionnalisme** : Tout employé de Orabank TOGO plus particulièrement celui qui est impliqué dans la production de crédit, doit faire preuve d'intégrité et de professionnalisme à tout moment. Il doit faire preuve d'honnêteté dans toutes ses décisions et ses actions, prendre des décisions qui reflètent les normes d'éthique de la profession.

Les actions de nature à compromettre l'intégrité ou induire une perte pour la banque sont prosrites ;

- **Conflit d'intérêt** : Le personnel du Groupe Orabank ne doit s'adonner à des activités ayant un conflit d'intérêt. En effet, l'organe délibérant doit s'assurer que l'organe exécutif élabore et met en place une politique ainsi que des procédures visant à détecter les conflits d'intérêts apparents et potentiels et, lorsqu'ils ne peuvent être prévenus, à les gérer de manière appropriée. Il doit également se doter d'un processus de contrôle de la conformité avec cette politique.

Cette politique, applicable à tout membre du personnel ainsi qu'aux membres des organes exécutif et délibérant, doit notamment prévoir :

- L'obligation de maintenir en toute circonstance une indépendance d'analyse, de jugement et de décision ;
- D'éviter de se trouver, de façon directe ou indirecte, dans une situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts apparent ou potentiel ;
- Obligations de diligence et de loyauté : Les membres des organes de gouvernance ainsi que le personnel sous leur autorité ont une obligation de diligence et une obligation de loyauté envers l'établissement, les déposants, les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes.

Les administrateurs nommés par des actionnaires d'influence dominante doivent conserver leur impartialité et exercer intégralement leurs obligations de diligence et de loyauté vis-à-vis de l'établissement.

EXIGENCE MINIMALE POUR LA GESTION DES RISQUES

Orabank TOGO, comme les autres entités du groupe Orabank est guidée par la volonté d'atteindre et d'implémenter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques conformément aux pratiques internationales et aux dispositions des régulateurs.

Aussi, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs. Les stratégies, politiques et procédures doivent être dynamiques, de manière à refléter l'évolution du degré d'appétence au risque de l'établissement, son profil de risque ainsi que les conditions de marché et l'environnement macroéconomique.

BASES DE LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE ORABANK

- Engagement fort et mesurable du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif ;
- Centralisation de la fonction de la gestion des risques ;
- Gestion des portefeuilles avec contrôle des limites ;
- Positionnement de la fonction gestion des risques qui est totalement indépendante des fonctions opérationnelles ;
- Existence de politiques et de procédures.

DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

Le dispositif de gouvernance de la fonction de gestion des risques au sein du Groupe Orabank assure une participation effective du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif à travers la supervision des fonctions ainsi que de l'existence d'un réel environnement de gestion des risques.

Conformément au dispositif (CIRCULAIRE N°04-2017/CB/C) relatif à la gestion des risques dans les établissements de crédit et les compagnies financières, les organes de gouvernance de Orabank TOGO doivent notamment :

- Veiller à ce que le Groupe Orabank soit doté d'un dispositif de gestion des risques conforme aux dispositions du régulateur ;
- Mettre en place une fonction gestion des risques couvrant tous les risques significatifs, à l'échelle du Groupe et disposant d'attributions distinctes de celles des unités opérationnelles ;
- Préserver l'existence d'une fonction gestion des risques indépendante et dotée des ressources nécessaires ainsi que d'une autorité suffisante pour mener à bien ses missions ;

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

- Exercer pleinement les responsabilités qui leur sont dévolues en matière de risque.

Au sein du Groupe Orabank, le Conseil d'Administration exerce la supervision de la gestion des risques à travers leurs comités spécialisés que sont le comité des risques et le comité d'audit. (cf. Figure 1)

Le comité des risques est chargé d'assister l'organe délibérant dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques. Le comité d'audit est chargé d'assister l'organe délibérant dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne, y compris l'audit interne.

La structure de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank comprend un ensemble de politiques, de normes, de procédures et de processus conçus afin d'identifier, de mesurer, de monitorer et de reporter l'exposition à tous les risques de manière effective au sein du Groupe.

La Gestion des Risques à travers le Comité de Direction, le Comité de crédit, le Comité de Gestion Actif-Passif, le Comité des Risques Opérationnels, le Comité de Suivi des Portefeuilles, le Comité RSE, le Comité Produits Nouveaux, les Comités du dispositif de Recouvrement assurent à tous les niveaux une implémentation effective des directives et décisions du Conseil d'Administration.

1- LE COMITE DES RISQUES (CORISQ)

Missions et attributions

Le comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques.

Le comité des risques :

- s'assure de la mise en place, d'un dispositif de gestion intégrée des risques conforme aux exigences énoncées réglementaires du périmètre de présence de l'établissement ;
- A une bonne connaissance de la nature et de l'ampleur des risques encourus , les interrelations qui existent entre ces différents risques ainsi que les niveaux de fonds propres et de liquidité requis pour couvrir ces expositions ;
- Participe à l'élaboration des stratégies de gestion des risques et procède annuellement à leur examen, à la fois sur une base agrégée, et par type de risques ;
- Soumet au Conseil d'Administration, pour approbation, des propositions relatives au degré d'appétence pour le risque actuel et futur à l'échelle du Groupe ainsi que les limites en matière, notamment, d'octroi de crédits, d'investissements et de concentration ;

- Révise au moins une fois par an, les politiques et procédures de risques au regard des évolutions enregistrées dans ses activités et s'assure qu'elles sont adaptées aux stratégies et au degré d'appétence pour le risque approuvés par le Conseil d'Administration ;

- Veille à ce que l'organe exécutif mette en place des procédures visant à promouvoir la mise en oeuvre effective des stratégies et politiques par les différentes entités du Groupe ;

- Veille à ce que l'organe exécutif prenne les mesures nécessaires pour contrôler et maîtriser tous les risques significatifs conformément aux stratégies et degré d'appétence pour le risque qui ont été approuvés ;

- S'assure de la mise en place d'une saine culture de la gestion des risques à l'échelle du Groupe ;

- Exige de l'organe exécutif un rapport, au moins semestriel, sur les risques significatifs auxquels l'établissement est exposé, l'état actuel de la culture du risque, le degré d'utilisation de l'appétence pour le risque, à savoir la gestion des limites de risque, les dépassements de ces limites et les mesures d'atténuation mises en place.

Composition et fonctionnement

Le Comité des Risques est constitué d'au moins trois Administrateurs, désignés par le Conseil d'administration, parmi les Administrateurs non exécutifs, dont la majorité doit avoir la qualité d'Administrateur indépendant. Ils sont nommés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président du Conseil d'Administration.

2- LE COMITE DE CREDIT

Le Comité de Second Niveau est l'instance de décision mandatée par le Conseil d'Administration de chaque filiale pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués.

Au sein des entités, le Comité de Premier Niveau est l'instance de décision au sein de la Filiale mandatée par le Conseil d'Administration pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs délégués.

3- LE COMITE DE GESTION ACTIF-PASSIF (ALCO)

Le Comité de Gestion Actif et Passif (ALCO) est un comité responsable de la gestion du bilan et de la liquidité globale.

Il doit gérer le bilan de la Banque conformément aux exigences réglementaires et aux politiques de la Banque. Le Comité doit également examiner toutes les demandes d'investissements en y apportant ses conseils et gérer le risque de marché.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

4- LE COMITE DES RISQUES OPERATIONNELS (CORISQOP)

La mission principale du Comité des Risques Opérationnels est « de veiller à la bonne application du dispositif de gestion des risques opérationnels d'Orabank et de remonter les états de suivi de ces risques ainsi que des incidents majeurs au Comité des Risques (CORISQ) ».

Le Comité des risques opérationnels reporte directement au Comité des Risques qui est rattaché au Conseil d'Administration.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA GESTION DES RISQUES

La structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe Orabank est organisée autour de trois principaux piliers :

- Gouvernance
- Gestion
- Contrôle

Cette structure permet ainsi :

- une supervision par le Conseil d'Administration et l'Organe Exécutif;
- l'existence de fonctions indépendantes de gestion des risques assurant une séparation ; entre les unités opérationnelles et les fonctions de contrôle ;
- l'existence d'unités indépendantes de contrôle.

La Direction des Risques est responsable de l'identification, de la gestion et du maintien de la qualité des portefeuilles de risques. L'organigramme se présente selon la figure ci après. (cf. Figure 2)

1- GESTION DES RISQUES DE CREDIT

Le risque de crédit survient aussi bien dans les activités d'octroi de crédit que des activités de marché (Trading).

Le risque de crédit, ou de contrepartie, est le risque de perte sur une créance ou plus généralement celui d'un tiers qui ne paie pas sa dette à temps.

Dans le cas des activités de marché (Trading), le risque de crédit est la possibilité qu'une partie avec laquelle le contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. (Livraison, paiement, remboursement, etc.). Les pertes dues au risque de crédit pourraient émaner d'une opération de la banque avec un individu, une entreprise, une institution financière ou un Etat (Etat et ses démembrements).

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard pour le risque de crédit.

Aux fins du calcul des montants d'expositions pondérées au titre du risque de crédit, Orabank applique des pondérations de risque à toutes ses expositions au bilan et aux engagements hors bilan, conformément aux dispositions prévues par le régulateur, à l'exception de celles déduites des fonds propres selon les exigences réglementaires.

Par ailleurs, les pondérations sont fonction de la catégorie d'exposition.

Le montant d'une exposition au bilan est représenté par la valeur nette comptable de toutes provisions ou dépréciations y relatives. Le montant d'une exposition sur un engagement hors bilan correspond au montant en équivalent risque de crédit (ERC).

2- GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le Groupe Orabank a adopté la définition suivante de Bâle II pour le risque opérationnel : les risques opérationnels sont définis comme les risques de perte directe ou indirecte résultant de processus internes, de personnes et de systèmes inadéquats ou défectueux ou d'événements externes.

Au sein d'Orabank, les risques font l'objet d'une attention particulière. La nouveauté dans ce domaine réside dans l'obligation d'une gestion plus active des risques opérationnels d'assurer une couverture adéquate par les fonds propres.

De plus, les nouvelles dispositions de Bâle prennent en compte des risques opérationnels en complément du risque de crédit et des risques de marché, ce qui modifie substantiellement les dispositifs traditionnels de suivi des risques opérationnels de plusieurs manières :

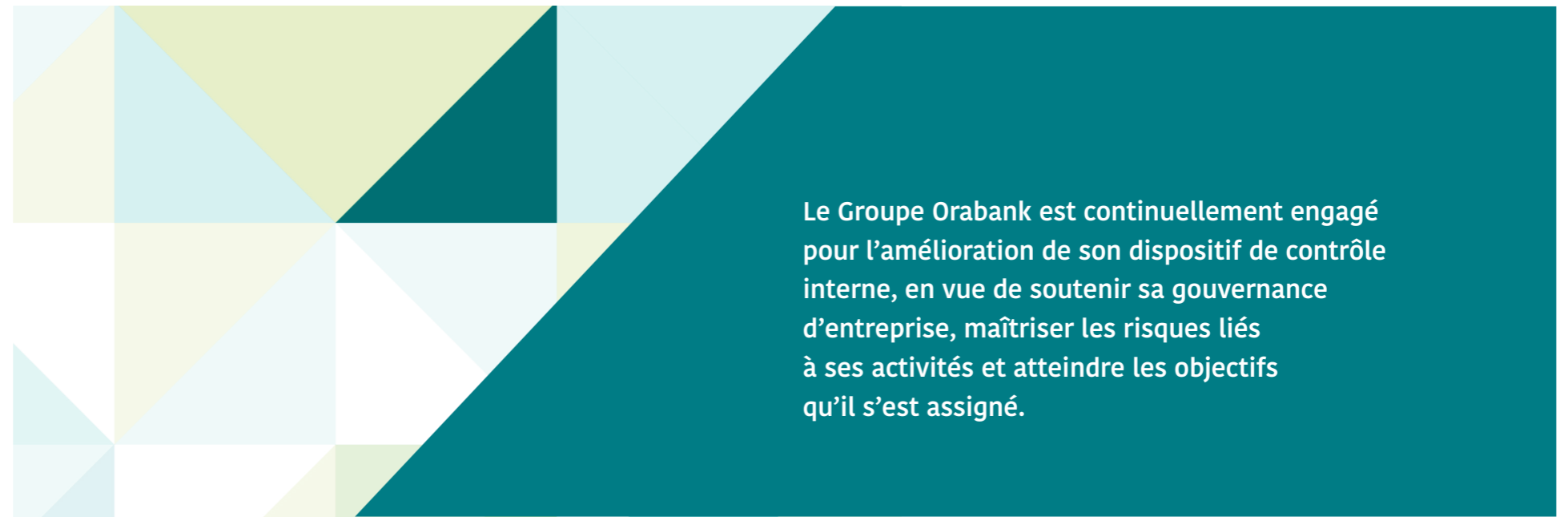
- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | **GOVERNANCE**

CHAPITRE
02 | **RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE
03 | **RÉSEAUX ORABANK**

Annexe



Le Groupe Orabank est continuellement engagé pour l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, en vue de soutenir sa gouvernance d'entreprise, maîtriser les risques liés à ses activités et atteindre les objectifs qu'il s'est assigné.

- Une meilleure définition des différentes dimensions des risques bancaires,
- Une gestion quantitative et planifiée de ces risques,
- Un pilotage plus actif des risques, des mesures plus précises,
- des outils et des dispositifs nouveaux, etc.

Le Groupe Orabank a pris l'engagement de dédier des ressources significatives pour développer la sensibilisation à la culture du risque afin de s'assurer que tous les risques opérationnels significatifs sont identifiés, mesurés, évalués, gérés et traités de manière effective.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche indicateur de base pour la détermination de l'exigence minimale de fonds propres. Conformément aux instructions du régulateur, elle est égale à un coefficient fixe de la moyenne des produits bruts annuels positifs des trois dernières années. Les produits bruts annuels négatifs ou nuls sont exclus de ce calcul.

3- GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte sur les positions du bilan et du hors bilan suite à une variation des prix du marché.

Les catégories de risques de marché sont : les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêts et titres de propriété du portefeuille de négociation. Et le risque de change et risque sur produits de base encourus à l'échelle de l'établissement.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard relative au risque de marché conformément aux instructions du régulateur.

Ces exigences de fonds propres sont calculées séparément pour chaque catégorie de risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de position sur titres de propriété, risque de change et risque sur produits de base).

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4- PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Le PCA s'articule autour :

- d'un responsable PCA et de correspondants PCA nommés « CSSI » (Correspondants Sécurité du SI) désignés et répartis dans les différentes activités d'Orabank et sur ses principaux sites.
- d'une organisation de crise composée de collaborateurs occupant des fonctions clés dans l'entreprise.
- de solutions informatiques et logistiques spécifiques,
- de documents permettant à l'ensemble des collaborateurs d'Orabank de mieux appréhender la gestion de crise et la reprise de leurs activités dans des conditions optimales. Ces documents incluent :
 - le Plan de Gestion de Crise (PGC) à destination des Cellules de Crise Orabank ;
 - les Plan de Continuité Opérationnels (PCO) contenant les informations essentielles, les tâches prioritaires à effectuer et faisant références aux potentielles procédures métier dégradées des activités d'Orabank couvertes par le PCA, permettant le redémarrage des activités en conditions dégradées.

L'objectif du PCA est de pouvoir faire face à des scénarios de crise et permettre la continuité des activités essentielles (métiers et fonctions) d'Orabank en cas de crise avérée.

L'ensemble des collaborateurs concernés doit être sensibilisé au PCA (sessions de formation, tests, communications) pour se préparer et réagir en cas de sinistre grave.

5- GESTION DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Orabank souhaite contribuer au développement économique durable des pays dans lesquelles la banque est implantée par la réduction et la maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de financement d'investissements et de toutes autres activités économiques présentant un impact environnemental et social.

Le Risque Environnemental est le risque de pollution, de détérioration ou de destruction de l'environnement naturel (terre, eau, air, habitats naturels, espèces animales et végétales) à travers des actions accidentelles ou délibérées.

Le Risque Social est le risque que le client ne respecte pas les normes acceptables de la législation du travail, des conditions de travail et d'éthique des affaires, au sein de son institution ou à travers ses actions. Le Groupe Orabank applique des normes sociales et environnementales dans le cadre de ses propres activités et s'engage à appliquer les standards IFC et tous autres standards internationaux reconnus pour leur pertinence dès lors qu'une activité à mener ou un projet à financer est identifié comme présentant un impact social ou environnemental.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



LE PAIEMENT SANS CONTACT, POSEZ, C'EST PAYÉ !



DISPONIBLE



Orabank
Togo

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | **GOVERNANCE**

CHAPITRE
02 | **RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE
03 | **RÉSEAUX ORABANK**

Annexe



CHARTRE DU CONTROLE INTERNE ET DE L'AUDIT

L'AMELIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

La révision des Chartes d'Audit et du Comité d'Audit approuvée par le Conseil d'Administration du groupe en novembre 2015, vise justement à assurer l'adaptation continue de ces textes aux environnements réglementaires des pays de présence du groupe et aux meilleures pratiques internationales. Les principaux amendements de ces chartes concernent :

- La réaffirmation de l'indépendance de la fonction Audit : Le Directeur de l'Audit du Groupe est directement rattaché au Conseil d'Administration d'Oragroup SA, à travers le Comité d'Audit du groupe. Il a un lien administratif avec le Directeur Général du groupe ;
- la claire séparation entre la fonction Audit et la fonction Contrôle Permanent ;
- le renforcement de la culture de contrôle, avec une séparation entre les fonctions d'initiation, de validation et de contrôle des transactions à l'échelle du groupe.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

ETHIQUE ET DEONTOLOGIE AU COEUR DE NOTRE ACTIVITE

L'Éthique et la Déontologie professionnelle sont au cœur de notre activité et sont érigées en valeurs et principes. En ce sens, le système de gouvernance de notre Groupe intègre pleinement les considérations relatives à l'Éthique et à la Déontologie.

Au niveau du Conseil d'Administration de notre holding et au sein du Conseil d'Administration de chacune de nos filiales, il est mis en place un Comité Éthique et Bonne Gouvernance qui recueille et traite tous les sujets relatifs à l'éthique, à la déontologie et à la gouvernance. Il s'agit de l'un des comités les plus actifs du Conseil d'Administration d'Oragroup.

Le système de gouvernance du Groupe Orabank est construit autour de deux normes essentielles.

Il s'agit de la Charte Éthique du Groupe et du Code de déontologie du Groupe. Ces deux instruments sont complétés par une politique d'alerte professionnelle adoptée au plus haut niveau de décision du Groupe et entrée en vigueur depuis l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2016, le manuel fera l'objet d'une nouvelle révision afin de se mettre à jour de la nouvelle réglementation

en matière de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme au sein de l'espace UEMOA.

À l'initiative du Comité Éthique et de Bonne Gouvernance du Conseil d'Administration d'Oragroup, l'exercice 2015 a été riche de l'adoption formelle d'une Charte de gouvernance applicable à l'ensemble des agents et dirigeants du Groupe ainsi que d'un Règlement Intérieur de nos Conseils d'Administration.

Ces normes, édictées au niveau de notre holding, sont implémentées au niveau de nos filiales et de leurs succursales et font l'objet d'une large diffusion en interne.

La prise en compte de la problématique Éthique et Déontologie s'exprime également à travers la procédure de déclaration de conflits d'intérêts à laquelle se soumet chaque administrateur avant tout débat au fond lors des réunions du Conseil d'Administration. Le système d'évaluation de nos administrateurs comporte également un volet prononcé relatif à la problématique Éthique et Déontologie. A l'égard de nos correspondants et clientèle, nos principes d'actions Éthique et Déontologie sont déclinés à travers le manuel de procédures LBC/FT du Groupe dont la dernière révision date du 27 avril 2015.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



CHARTES, POLITIQUES ET PROCÉDURE

CHARTRE DU CONTROLE INTERNE ET DE L'AUDIT L'AMELIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Il détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur édicte dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaires et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes. Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

POLITIQUE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Elle a pour objectif d'encourager les employés et toute partie prenante (actionnaire, client, prestataire..) (désignés par le terme « lanceur d'alerte ») à signaler les faits pouvant constituer des actes de violations graves des procédures et règles internes du Groupe ou des actes susceptibles de nuire à sa réputation et à ses intérêts.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Document stratégique qui détermine l'organisation de la gouvernance au sein du Groupe ainsi que la distribution des droits et obligations des actionnaires du Groupe et notamment ceux de l'actionnaire principal EFH et ceux des actionnaires institutionnels que sont Proparco, BIO, DEG, BOAD.

Le Pacte Actionnaires règle notamment les conditions et modalités des prises de décisions d'investissement et de sortie des actionnaires du capital social.

La dernière version du Pacte d'Actionnaires date du 31 décembre 2013 avec l'entrée de DEG dans le capital social de la holding.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les banques du Groupe Orabank en qualité de banques commerciales sont exposées au risque de blanchiment d'argent.

Le dispositif en place a pour objectif de préciser les moyens de détection des opérations suspectes et de mettre en place des règles dissuasives de contrôle et de surveillance

POLITIQUE DE GESTION DES MISSIONS

Définit le régime applicable aux voyages officiels et permet de s'assurer que ces voyages sont effectués de manière rationnelle, économique et en toute sécurité

PROCEDURE D'ACHATS

Cette procédure révisée comprend deux cycles :

- Achats de fournitures et services ;
- Immobilisations.

POLITIQUE DE GESTION DES CADEAUX

Elle vient compléter le Code de déontologie et permet d'éviter des pratiques pouvant être irrégulières en matière d'offre et de réception de cadeaux. Ce code permet donc de protéger l'image et la réputation du Groupe Orabank.

PROCEDURE DE DECLARATION DE CONFLITS D'INTERETS

Procédure mise en œuvre lors de chaque réunion du Conseil d'Administration et destinée à recueillir la déclaration spontanée de conflit d'intérêt de chaque Administrateur par rapport aux points inscrits à l'ordre du jour.

En vertu de cette déclaration, les Administrateurs qui se sont déclarés en conflit d'intérêt, ne participent ni aux débats ni au vote des résolutions relatives aux points sujets à conflit

MANUEL DE PROCEDURE RH

Ce manuel a été conçu pour définir l'ensemble des politiques et procédures applicables dans le cadre de la gestion des ressources humaines au sein du Groupe Orabank. Il couvre les différentes activités RH allant du recrutement à la gestion de la sortie des employés en passant par la gestion administrative, la paie, la formation, la gestion de la performance.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

MANUEL DES FINANCEMENTS STRUCTURES

Le but de ce document est de définir le cadre d'application des mises en place des Financements dit Structurés au sein d'Orabank. Le manuel des Financements Structurés définit et présente la politique des financements spécialisés au sein du Groupe. Ce document est intégré dans le Manuel de la politique des Risques de Crédit d'Orabank.

CHARTÉ ETHIQUE

La Charte éthique du Groupe fixe le cadre général dans lequel doit s'inscrire le comportement professionnel de chaque collaborateur.

Elle énonce d'une part les principes d'éthique et le cercle des parties prenantes et décrit d'autre part la gouvernance de l'éthique.

MANUEL DE POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Ce document offre un cadre de référence et d'orientation à toutes les parties prenantes dans le processus de crédit du Groupe Orabank.

CHARTÉ DES ADMINISTRATEURS

Elle spécifie les contours de la relation des administrateurs avec la Société, notamment en termes de droits et obligations.

CHARTÉ DE RECRUTEMENT INTERNE

La charte de recrutement définit les principes et les principaux engagements du Groupe Orabank en matière de recrutement.

POLITIQUE EN FAVEUR DES STAGIAIRES

Fait partie de la politique « Partenariat / Actions Ecoles » qui définit les critères d'identification des écoles avec lesquelles les entités du Groupe peuvent nouer des partenariats, le contenu à donner aux partenariats avec les écoles, les actions à mener, les conditions de recrutement et de formation des stagiaires.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



CHARTRE DU COMITE RSE

Charte responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
des filiales et succursales du groupe orabank



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Notre vision, nos ambitions et nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le Groupe Orabank a pour vision d'être une banque citoyenne, à l'écoute de ses clients et partenaires et qui soutient la croissance responsable sur le long terme d'une Afrique émergente. La stratégie RSE du groupe est articulée autour de cette vision et des parties prenantes du groupe qui se présentent comme suit :

LES PARTIES PRENANTES INTERNES

Actionnaires, administrateurs, comités de direction, collaborateurs, syndicats/délégués du personnel.

LES AUTORITES DE REGULATION

Etats et démembrements, commissaires aux comptes, centres d'investigations financières.

LES PARTENAIRES ECONOMIQUES

Investisseurs non actionnaires, clients, correspondants bancaires, fournisseurs.

LES INFLUENCEURS SOCIETAUX

Leaders d'opinion et autorités locales, médias & réseaux sociaux, centres et instituts de formation/recruteurs, associations et ONG.

Cette vision RSE se décline en quatre axes majeurs, qui font partie intégrante des ambitions et des engagements du groupe :

- (I) Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable
- (II) Être reconnu comme un employeur de référence
- (III) Être un acteur du développement économique de l'Afrique
- (IV) Contribuer économiquement à la protection environnementale.

Ces quatre axes stratégiques RSE ont été déclinées en 11 engagements qui sont les suivants :

- | | | | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>eng.
01</p> | <p>Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie</p> | <p>eng.
06</p> | <p>Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances</p> |
| <p>eng.
02</p> | <p>Maintenir une gouvernance efficace</p> | <p>eng.
07</p> | <p>Créer de la richesse locale pour nos partenaire et de l'emploi</p> |
| <p>eng.
03</p> | <p>Nouer des relations de confiance harmonieuse et pérennes avec nos différents partenaires</p> | <p>eng.
08</p> | <p>Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services</p> |
| <p>eng.
04</p> | <p>Offrir des conditions de travail attractives et motivantes</p> | <p>eng.
09</p> | <p>S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales</p> |
| <p>eng.
05</p> | <p>Accompagner et développer le capital humain</p> | <p>eng.
10</p> | <p>Augmenter la performance environnementale du Groupe</p> |
| | | <p>eng.
11</p> | <p>Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique</p> |

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



ACTIONS RSE 2024

AU COURS DES ANNEES 2021 ET 2022, ORABANK, FIDELE A SA VOCATION A ŒUVRER POUR LE BIEN-ETRE DES COMMUNAUTES, A MENE DIVERSES ACTIONS SOCIALES :



1. Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable

Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie

- Formation de la direction des risques sur la première intervention et évacuation en incendie
- La direction des risques a animé sur l'année diverses sessions de l'Académie du savoir sur les thématiques du risque liées aux différents métiers
- Encourager le personnel à accomplir les différents modules de formation e-learning sur les typologies de risques (Présentation du risque opérationnel via l'académie du savoir)
- La direction des risques a procédé régulièrement à l'envoi de Bulletin d'information pour la sensibilisation du personnel sur plusieurs thématiques sur le risque opérationnel
- Ancrer les 3 valeurs de la marque et les 5 attitudes du digital

Maintenir une gouvernance efficace

- Identification et atténuation des risques, soutien à la gouvernance, intégration de la gestion des risques dans la stratégie de la Banque

Nouer des relations de confiance harmonieuses et pérennes avec nos différents partenaires

- Une nouvelle procédure d'achats a été validée par le Conseil d'Administration et elle est disponible sur l'intranet. (La procédure d'achats est à revoir)
- Formation des transitaires de l'UPRAD : Dans le cadre de nos actions jointes pour la promotion de la plateforme digitale de paiement des DFU et la course pour la mobilisation des ressources, une formation des transitaires de l'UPRAD a été faite le mercredi 22 Novembre au vendredi 24 en 6 sessions en 2023.
- Conférence-atelier avec les clients de la banque sur le thème suivant : "Dans un contexte géopolitique incertain et tendu, comment sécuriser vos opérations d'importation et/ ou d'exportation".

Pour nos clients importateurs togolais : Obtenir le meilleur prix c'est bien, mais être livré en heure et en temps, dans la qualité requise est impératif

Pour nos clients Exportateurs togolais : Vendre c'est bien, être payé c'est mieux.

- Le CABINET AYEVA & ASSOCIES, promoteur de la 1ère édition de la confé-

rence Internationale de Lomé sur le Financement (CILF) ayant pour thème « le financement des entreprises et des grands projets en Afrique » et accueillant des représentants des patronats, des banques, des Etats et autres institutions de la sous-région, a reçu un financement de 5 millions de francs d'Orabank pour la réussite de son événement.

- l'association des étudiants camerounais en urbanisme à l'EAMAU (ASECU), obtient le concours financier d'Orabank, d'un montant de 300 000 francs CFA, pour l'organisation de ses activités d'ordre académique sur l'année académique 2022/2023 telles que des ateliers, visites d'entreprises, formations sur l'usage de divers logiciels et conférences sur l'entrepreneuriat.

- Orabank accorde un soutien financier d'un million de francs CFA à la Fondation PISCARE pour l'organisation de la première édition du Salon de l'Emploi, placé sous le thème « l'emploi des jeunes diplômés : une responsabilité sociale ».

- Orabank a accordé un soutien financier de 100 000 francs CFA au COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS (CNLA) pour sa tournée de sensibilisation sur la sécurité routière

- Orabank accompagne le GROUPE ARTISTIQUE MAWE FE NUSE pour l'organisation de son concert pascal avec une participation financière de 500 000 francs CFA

- Pour la seconde édition du challenge national foot & santé, Orabank accorde un soutien financier de 500 000 francs CFA au MINISTERE DE LA SANTE DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS. Cette compétition vise à promouvoir auprès du personnel de santé national la culture d'une bonne hygiène de vie à travers la pratique d'une activité sportive telle que le football, ainsi qu'à sensibiliser les populations sur des thèmes de santé publique.

- Le CERSA obtient un financement d'Orabank d'un montant de 500 000 francs CFA, pour l'organisation de la deuxième édition de la Conférence panafricaine sur les sciences aviaires qui s'est tenue du 16 au 18 mai 2023 au Togo

- Partenariat Université de Lomé : Acquisition de manuels et autres équipements pédagogiques 5M : Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Université de Lomé et Orabank. L'université de Lomé a pu bénéficier d'un l'appui financier de cinq millions (5 000 000) de francs CFA de la part de la banque destinée à l'acquisition de manuels universitaires, de revues spécialisées et autre équipement pédagogique afin de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse.

- Pour l'organisation de la 3ème édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO), Orabank en appui au ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, octroie un accompagnement financier de 1 500 000 francs CFA

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



• Dans le cadre de l'organisation de la **Semaine Africaine de la Microfinance** (16 au 20 octobre 2023), le Ministère de l'Inclusion Financière et de l'organisation du secteur informel obtient le concours financier d'Orabank pour une somme de 5 millions francs CFA.

• **Actions solidaires Arbre de Noël :**

- SECOURS RURAL : Demande de vivres et autres pour le projet "Un enfant, un sourire"

- CREDO-ACTION : Demande de Sponsoring

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et de l'Accès Universel aux Soins (Hôpital de Bè) : Demande de dons

- COMMUNAUTE SANTEGIDIO : Projet Noel pour tous

- MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION : Demande d'appui financier et/ou matériel pour la célébration des fêtes...

- ONG DES SOURIRES POUR LE TOGO : Demande de Contribution pour le Noël des enfants démunis

- ONG ALED-TOGO : Demande de soutien et d'assistance pour le Noël des enfants démunis



2. Etre reconnu comme un employeur de référence

Offrir des conditions de travail attractives et motivantes

Accompagner et développer le capital humain

• Une partie du capital humain a été formé aux Enjeux de la Qualité de Vie et Conditions et Conditions de Travail (QVCT) dans un contexte de transformation et performance durable. Une formation organisée par le cabinet IPIKAR le 29 Juin 2023

• Accompagnement par la direction des risques des métiers dans la mise en place des offres de services digitales

Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances

• Accompagnement de notre partenaire PLAN INTERNATIONAL dans l'organisation de la Journée Internationale de la Fille. Dans ce cadre, ORABANK a accueilli 3 jeunes filles en octobre 2023 dans l'initiative "les filles aux commandes". Ces jeunes filles ont passé une journée de travail avec le Directeur Clientèle Institutionnelle et la Directrice Clientèle Particuliers et Professionnels. Cette initiative consiste à faire entrer les filles dans les espaces de pouvoir, pour susciter en elles l'envie et le désir d'y parvenir mais surtout entrevoir la possibilité des capacités pour y arriver



Etre un acteur du développement économique de l'Afrique

Créer de la richesse locale pour nos partenaires et de l'emploi

Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services

Partenariat ORABANK TOGO et FNFI

afin de renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale. En partenariat avec ORABANK, le FNFI leur permet à travers ce dispositif de bénéficier jusqu'à 5.000.000 de FCFA pour des investissements de taille plus grande. Mais plus important, cela leur permet de marquer immédiatement leur passage dans le système bancaire classique.

De nouveaux produits pour renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale déjà pleine de prouesses au Togo. C'est le nouveau pari du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) six ans après son lancement. Il s'agit du "Kit de Financement Formation et Entrepreneuriat" (Kiffe) et "Nko-dédé". Deux nouveaux produits à l'endroit des bénéficiaires en fin de cycles des produits FNFI et des jeunes apprentis en formation dans les centres de formation technique reconnus par l'Etat".

Ce partenariat FNFI et ORABANK a permis de bancariser plusieurs femmes dans les milieux ruraux et d'augmenter le taux de bancarisation

• Dans la perspective de promouvoir l'excellence, l'esprit d'innovation et la

culture de la reconnaissance de l'effort de ces jeunes togolais qui contribuent au progrès sur le plan national, la 5ème édition du Togo Top Impact s'est tenue du 1er décembre 2022 au 28 janvier 2023 avec pour thème "la transformation numérique : une opportunité pour l'inclusion financière et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes". Le comité d'organisation a reçu le soutien financier d'Orabank à hauteur de 500 000 francs CFA.

S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales

• La fondation Agir Ensemble pour l'Afrique (AEA), qui œuvre dans divers domaines tels que l'amélioration des services de maternité, la scolarisation des jeunes filles, l'éducation et la santé des enfants, l'accès à l'eau potable en milieu rural, et l'émancipation des femmes par l'entrepreneuriat, obtient un soutien financier de 500 000 francs CFA pour l'organisation de l'édition 2023 de sa soirée caritative « Women Night ».

• Le WOMEN WORKING FOR CHANGE (WFC) œuvre à promouvoir le leadership féminin des femmes chefs d'entreprise africaines de haut niveau dans la lutte pour l'égalité des sexes dans le contexte professionnel. Dans ce cadre, Orabank a apporté un soutien financier d'un million francs cfa à l'organisation de son cocktail d'inauguration du 08 Mars 2023 pour la signature de la charte de la diversité des genres par 207 signataires dont Oragroup SA.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 RÉSEAUX ORABANK

Annexe



- MEET UP TOGO est une initiative de l'entreprise UK & Partners visant à promouvoir et à développer l'entreprenariat des jeunes au Togo. Elle obtient une contribution de 500 000 francs CFA d'Orabank pour sa seconde édition sur le thème « Oser l'Afrique : le rêve africain ou la redécouverte des opportunités locales ».
- Le « Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation » dit FONI est un événement business organisé par AFRIK CREANCES HOLDING Créances, une institution financière régionale qui intervient dans l'intermédiation financière, bancaire et de paiement. Ce forum est une interface d'échange sur les solutions et innovations relevant notamment de la finance, de la télécommunication, du marché des capitaux. Pour sa seconde édition, Orabank accompagne les promoteurs avec un soutien financier d'un million francs CFA.
- En soutien aux activités chirurgicales de l'ONG la CHAÎNE DE L'ESPOIR TOGO au profit de l'enfance démunie, Orabank soutient financièrement l'ONG avec un sponsoring d'un montant de : 3 279 785 francs CFA. Il faut noter que l'ob-

jectif de l'ONG est d'offrir aux personnes vulnérables un accès facile et meilleurs aux soins de santé.

- Le Zonta International obtient un appui d'un montant d'un million de francs cfa d'Orabank pour l'organisation de la conférence biennale du district 18 rassemblant participants nationaux et internationaux venant principalement d'Afrique, cadres et hauts cadres du secteur public et privés, et œuvrant à promouvoir l'autonomisation de la femme et de la jeune fille.
- Pour l'organisation de la huitième édition du Africa SME Champions Forum, Orabank accorde un soutien financier d'un montant de 5 millions francs CFA au comité d'organisation dudit événement. ce forum vise à promouvoir pour les PME un meilleur accès à de nouveaux marchés, au financement et à des politiques publiques favorables à leur développement et expansion économique.



Contribuer économiquement à la protection environnementale

Augmenter la performance environnementale du Groupe

La direction des risques a mené en son sein une politique d'économie de papier.

Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique

l'association des jeunes universitaires pour la promotion de la culture artistique (AJUP-CA) s'est vue accompagnée par Orabank sur son projet « ZERO SACHET PLASTIQUE, POUR UN CAMPUS EMERGENT » à hauteur de 300 000 francs CFA

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Le mécénat au service de la chirurgie pédiatrique au Togo : La Chaîne de l'Espoir et Orabank Togo

Cette année, La Chaîne de l'Espoir (La CDE) a 30 ans. Depuis 1994, elle s'est engagée à offrir des soins chirurgicaux aux enfants vulnérables souffrant de pathologies diverses. Grâce au soutien des donateurs et mécènes, l'organisation peut agir en toute flexibilité et indépendance. C'est ce qu'illustre le partenariat noué avec Orabank Togo, établissement bancaire engagé.

La genèse de ce mécénat

À l'arrivée de la Covid-19, de nombreuses associations ont vu leurs financements diminuer alors que les besoins, notamment en santé, augmentent. C'est à cette époque que le bureau de La CDE au Togo s'est engagé dans la recherche de financements tant institutionnels que privés au niveau national pour financer ses diverses activités. C'est ainsi qu'en 2022, est né le partenariat entre **La CDE** et **Orabank Togo**. Il s'agit d'ailleurs de la première collaboration de ce type depuis le lancement des activités de mécénat de La CDE au Togo.

Les réalisations concrètes de cette action de mécénat

1. Missions pour la prise en charge des lésions du plexus brachial (2022 et 2023)



Par son soutien financier, Orabank Togo a contribué à la réalisation de missions de prise en charge des lésions du plexus brachial. Ces lésions, qui entraînent une paralysie partielle ou complète du bras de l'enfant, résultent le plus souvent d'un accouchement difficile. C'est au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO) que ces missions médicales se sont déroulées avec l'appui technique du Dr Philippe Valenti, chirurgien spécialiste et bénévole de La CDE, accompagné de son équipe en provenance de France. Au cours de ces missions, **80 enfants** ont bénéficié d'une consultation médicale et **38 enfants** ont pu être **opérés**.



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



2.1 Une mission itinérante de chirurgie pédiatrique (2024)

En complément des missions pour la prise en charge médicale des lésions du plexus brachial, l'appui financier d'Orabank Togo a contribué à la réalisation de la mission itinérante de chirurgie pédiatrique qui a eu lieu au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Tchamba du 21 au 26 juillet 2024. Pendant ces quelques jours, **233 enfants ont pu bénéficier d'une consultation médicale** et **99 enfants ont été opérés de pathologies diverses (hernies, hydrocèles, pieds bots, fentes labiales...).**

À l'instar des précédentes missions itinérantes, cette mission, qui a eu lieu à Tchamba, visait à « délocaliser » les soins pour permettre aux populations rurales et isolées d'être soignées.

À noter que, cette mission itinérante a été menée avec l'appui d'anesthésistes français bénévoles de La CDE, des techniciens anesthésistes du CHU-SO et d'un chirurgien pédiatre venu du Bénin. Enfin ce sont bien les étudiants en D E S de chirurgie pédiatrique en l'occurrence du CHU SO - qui en ont été les principaux acteurs gagnant en expertise et compétences. Une bonne nouvelle pour l'autonomisation des équipes médicales togolaises et par ricochet pour l'accès aux soins !



Au total, l'appui financier d'Orabank Togo à La CDE représente **8 159 570 francs CFA**, soit **12 439,19 euros**. **Au-delà de ces chiffres très significatifs, ce mécène a permis de changer positivement la vie de centaines d'enfants et de leurs familles. Merci à Orabank Togo pour son soutien !**

Fait ce 22/08/2024



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



QUELQUES PHOTOS DES ACTIONS RSE



Mission chirurgicale de l'ONG « la chaîne de l'espoir » CHU Sylvanus Olympio, Lomé 2023

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



***145*6*1#
Option 2**

**Avec Pass Mixx
mon compte Orabank
me suit partout**



Tél. : 00 (228) 22 21 62 21
f X in @ You Tube

Orabank, un partenaire à votre écoute



Orabank
Togo

RAPPORT ANNUEL 2024

CHAPITRE 02 RAPPORT FINANCIER

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

- Bilans
- Compte de résultat
- Annexes

Annexe



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : contact@tg.gt.com



8ème étage immeuble CRBC
Place de la réconciliation,
Route de la nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé 06, Togo
Tél : +228 22 53 92 00
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil d'administration

(Article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE)

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024
ORABANK TOGO S.A.
01 BP 325 Lomé – Togo
Ce rapport contient 2 pages

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : contact@tg.gt.com



8^{ème} étage immeuble CRBC
Rue de la Nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé, Togo
Tél : +228 22 53 92 00
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY, Lomé - Togo
Capital social : F CFA 20 038 220 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil d'administration (Article 432 de l'AUSCGIE)

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil d'administration d'ORABANK TOGO S.A. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La banque n'a payé aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement visés à l'article précité au cours de l'exercice 2024.

Ainsi, conformément à la loi, il vous appartient de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Lomé, le 25 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Ficao Grant Thornton Togo

Abalo AMOUZOU
Associé

KPMG Togo

Franck FANOU
Associé

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : contact@tg.gt.com



8^{ème} étage immeuble CRBC
Place de la réconciliation,
Route de la nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé 06, Togo
Tél : +228 22 53 92 00
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

(Article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif
au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2024
Orabank Togo S.A.
Ce rapport contient 3 pages
L'annexe contient 2 pages

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : contact@tg.gt.com



8^{ème} étage immeuble CRBC
Place de la réconciliation,
Route de la nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé 06, Togo
Tél : +228 22 53 92 00
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY, Lomé - Togo
Capital social : F CFA 20 038 220 000

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par Orabank Togo, établie en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi la présente attestation sur l'existence et la tenue conforme du registre de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au mandataire social d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence du registre des titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne sont ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre société au 31 décembre 2024 ;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestre des titres ;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans le registre ont été signées par le représentant légal de la société.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

Sur la base des travaux effectués, nous attestons que Orabank Togo S.A. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la Société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues.

Lomé, le 25 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Ficao Grant Thornton Togo



Abalo AMOUZOU
Associé

KPMG Togo



Franck FANOU
Associé

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe

**ORABANK TOGO S.A.**

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

**Déclaration de conformité des dirigeants
sur la tenue du registre des titres
nominatifs**

Exercice clos le 31 décembre 2024

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

03

RÉSEAUX ORABANK

Annexe



ATTESTATION DE TENUE CONFORME DU REGISTRE DE TITRES NOMINATIFS

Date d'arrêté : 31/12/2024

Je soussigné, Monsieur **Guy-Martial AWONA**, Directeur Général de la société Orabank Togo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de vingt milliards trente-huit millions deux cent vingt mille (20 038 220 000) Francs CFA immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de Lomé sous le N° TOGO-LOME 2003 B 0949 dont le siège social est sis à Lomé, Angle Avenues des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY, BP : 325 Lomé - TOGO - Tel. : (00) 228 22 21 62 21 – Fax (00) 228 22 21 62 25 - Email : secretariatdg-togo@orabank.net - site web : www.orabank.net – Compte Contribuable N°: 1000174807, - Compte bancaire N°TGI 16K, Agrément bancaire N° 243/MEFP/CAB du 08/11/04 ;

Atteste que Orabank Togo SA procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues ; le dernier mouvement des titres ayant lieu le 05 avril 2024.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Cette déclaration est faite en vertu de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Fait à Lomé, le 1^{er} avril 2025.

Le Directeur Général,

Guy-Martial AWONA



Siège social : Angle Avenues des Nîmes et Nicolas Grunitzky – BP 325 Lomé -
TOGO Tél. : (228) 22 21 62 21 – Fax : (228) 22 21 62 25
www.orabank.net
S.A. au capital de 20 038 220 000FCFA – RCCM : TOGO – LOME 2003 B 0949 – Banque N°TGI 16K - Swift: OR8KTGTG

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



BILANS & COMPTE DE RESULTAT

AUX 31 DECEMBRE 2024
Exprimés en millions de FRANCS CFA



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

03

RÉSEAUX ORABANK

Annexe



BILANS - AUX 31 DECEMBRE 2024

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
A1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	20 333	56 554
A2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	261 536	242 415
A3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	52 646	64 860
A4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	435 576	419 024
A5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 216	687
A6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-
A7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
A8	AUTRES ACTIFS	48 068	54 560
A9	COMPTES DE REGULARISATION	2 257	1 868
A10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3 825	3 771
A11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	166	5
A12	PRETS SUBORDONNES	-	-
A13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 182	548
A14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 560	26 209
	TOTAL DE L'ACTIF	851 365	870 501

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
P1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
P2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	147 436	75 304
P3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	617 532	696 540
P4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
P5	AUTRES PASSIFS	4 298	6 407
P6	COMPTES DE REGULARISATION	7 319	11 523
P7	PROVISIONS	5 208	5 110
P8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	7 099	7 000
P9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	62 473	68 617
P10	CAPITAL SOUSCRIT	10 019	20 038
P11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	8 742	8 742
P12	RESERVES	33 201	27 847
P13	ECARTS DE REEVALUATION	5 846	5 846
P14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
P15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	-	-
P16	RESULTAT DE L'EXERCICE(+/-)	4 665	6 144
	TOTAL DE PASSIF	851 365	870 501

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe

**BILANS (SUITE)** - AUX 31 DECEMBRE 2024

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
	ENGAGEMENTS DONNES	70 633	97 525
H1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	31 380	12 252
H2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	39 253	85 273
H3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	924 533	1 030 037
H4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
H5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	924 533	1 030 037
H6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

COMPTE DE RESULTAT - AUX 31 DECEMBRE 2024

POSTE	PRODUITS / CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
R1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	51 209	49 050
R2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(28 269)	(27 829)
R3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	175	156
R4	COMMISSIONS(PRODUITS)	15 365	13 120
R5	COMMISSIONS(CHARGES)	(11 223)	(4 484)
R6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	13 202	5 622
R7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-	-
R8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	686	534
R9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(1)	-
P10	PRODUIT NET BANCAIRE	41 144	36 169
P11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
P12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(23 277)	(24 050)
P13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(3 162)	(3 339)
P14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 705	8 780
P15	COUT DU RISQUE	(9 209)	(1 113)
P16	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 496	7 667
P17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	(25)	2
P18	RESULTAT AVANT IMPOT	5 471	7 669
P19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(806)	(1 525)
P20	RESULTAT NET	4 665	6 144

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Pour un développement
inclusif, soutenons les initiatives
de la femme

www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

ANNEXES

AUX 31 DECEMBRE 2024

Exprimés en millions de Francs CFA

Annexe



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont arrêtés conformément à la DECISION N° 357 -11 - 2016 de la BCEAO, INSTITUANT LE PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE DE L'UMOA et suivant les préconisations des articles 2 et 3 ci-après:

Article 2

Les dispositions du PCB sont précisées et complétées par des instructions de la BCEAO.

Article 3

A compter de l'exercice 2018, la comptabilité des banques et des établissements financiers à caractère bancaire, ci-après dénommés établissements de crédit, est organisée et tenue conformément aux dispositions du PCB et de ses instructions d'application.

A partir de 2018, les établissements de crédit doivent également élaborer des états financiers semestriels, en plus des états financiers annuels.

B-INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

I. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel qui sous-tend la préparation et la présentation des états financiers des établissements assujettis précise les concepts fondamentaux des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement.

II. LES PRINCIPES COMPTABLES DU PCB REVISE DE L'UMOA

La finalité de l'information financière est l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat des établissements de crédit. Son atteinte dépend du respect d'un certain nombre de principes comptables dont l'application est subordonnée à des préalables dénommés hypothèses de base. Le respect de ces principes comptables dans le cadre de la préparation de l'information financière confère à cette information les caractéristiques essentielles requises. Les principes fondamentaux s'articulent autour de trois piliers notamment: les hypothèses de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes comptables.

2.1 : HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses de base constituent des préalables indispensables à la présentation d'une information financière présentant les caractéristiques

requis. Elles ne sont donc pas érigées au rang de principes comptables. Elles sont au nombre de deux, à savoir la comptabilité d'engagement et la continuité de l'exploitation.

2.2 : LES CARACTERISTIQUES QUALITATIVES DE L'INFORMATION FINANCIERE

Le PCB révisé détermine cinq (5) caractéristiques fondamentales que l'information financière doit refléter pour être utile aux différentes parties liées : la pertinence, la fidélité, la comparabilité, la vérifiabilité et la compréhensibilité.

2.3 : LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables résultent des caractéristiques qualitatives des informations

- Purance des méthodes
- Transparence
- Prudence
- Spécialisation des exercices
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Importance significative
- Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.2 - ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
B- Dérogations aux règles et méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
C- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

4.3 - ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
B- Changement des règles de présentation	NEANT	NEANT

4.4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES	31/12/2024	31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	43 986	11 658	-	9 496	-	65 140	36 326
PRETS	-	24 395	-	-	-	24 395	12 577
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
A terme	-	24 395	-	-	-	24 395	12 577
VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE	-	5 000	-	-	-	5 000	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
A terme	-	5 000	-	-	-	5 000	-
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	43 986	41 053	-	9 496	-	94 535	48 903
dont admissible au refinancement de la BCEAO	-	-	-	-	-	-	-
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	43 986	41 053	-	9 496	-	94 535	48 903

Commentaire :

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de FCFA 45 632 millions, passant de 48 903 millions au 31 décembre 2023 à FCFA 94 535 millions au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dépôts sur le compte de la banque central qui a connu une variation de FCFA 33 milliards entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Les prêts à terme ont connu une augmentation de FCFA 16 818 millions qui est relative aux nouveaux prêts à terme encours à la fin du second semestre 2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM(1)	SOCIETES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	388	5	329	1 971	14 515	17 208	16 471
PRETS A TERME *	42 318	109	152	193 553	157 793	393 925	404 137
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
OPERATIONS DE LOCATION FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	5	-	2	4 598	27 899	32 504	41 583
TOTAL AVANT DEPRECIATION	42 711	114	483	200 122	200 207	443 637	462 190
dont admissible au refinancement de la BCEAO							
DEPRECIATIONS	11	8	4	4 382	20 208	24 613	26 614
TOTAL APRES DEPRECIATION	42 700	106	479	195 740	179 999	419 024	435 576

* Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages

Commentaire :

Les créances nettes sur la clientèle ont connu une baisse de FCFA 16 552 millions soit une variation de -4% entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique principalement par la tombée des échéances de crédits plus proportionnellement aux nouvelles mise en place de dossiers de crédit.

Les créances en souffrances ont connu une baisse de 22% qui s'explique principalement par :

- Des déclassement au cours de l'année pour un montant de FCFA 5 5792 millions
- Passage en perte des créances irrécouvrables d'une valeur de FCFA 3 636 millions avec une reprise correspondante.
- Des recouvrements de créances douteuses de FCFA 4 637 millions.
- Des retours à meilleure fortune pour un montant de FCFA 2 009 millions.

4.6 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

TITRES	31/12/2024				31/12/2023			
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTIONS	-	-	-	-	8 070	-	-	8 070
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE								
Brut	227 124	712	-	227 836	237 642	1 241	-	238 883
Dépréciations	- 272	25	-	-247	-808	25	-	-783
Net	227 396	687	-	228 083	238 450	1 216	-	239 66
Dont coté	-	-	-	-	42 669	-	-	42 669
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT								
Brut	15 026	-	-	15 026	15 035	-	-	15 035
Dépréciations	7	-	-	7	19	-	-	19
Net	15 019	-	-	15 019	15 016	-	-	15 016
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	242 415	687	-	243 102	261 536	1 216	-	262 752

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Commentaire :

Le portefeuille des titres de placements et d'investissement de la banque ont connu une diminution net de FCFA 19 650 millions soit une baisse de 7 % par rapport au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par l'effet cumulé de:

- l'acquisition de FCFA 33 832 millions de titre d'état dont FCFA 12 522 d'obligations d'état du Sénégal, FCFA 16 310 pour le Mali et FCFA 5 000 d'obligations du TOGO;
- Des remboursements de titres d'une valeur de 42 864 millions de FCFA (principalement Togo FCFA 10 871 millions, Cote d'Ivoire FCFA 14 417 millions, Mali FCFA 14 130 millions, Sénégal 2 931 millions);
- Nous notons également le dénouement total de l'opération d'emprunt de titres auprès de la filiale du Bénin pour valeur de FCFA 8 070 millions

4.7 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en millions de F CFA)

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETRICE	PAYS D'IM-PLANTA-TION	COTE/ NON COTE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DETENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE(2024)	VALEUR COMPTABLE NETTE(2023)
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES						265	5	166
SCI CITE DU BENIN	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	265	100,00%	265	5	166
TITRES DE PARTICIPATION						0	0	0
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME						4349	3771	3825
SICAV ABDOU DIOUF	BENIN	Oui	SICAV	19 981	16,4%	2885	2885	2885
C.R.R.H DE L'UEMOA	TOGO	Oui	BANQUE ET ETS FINANCIER	8 375	1,01%	115	115	115
BPEC	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	6500	2,02%	500	201	246
CNCA	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 100	9,09%	100	0	0
SGI-TOGO	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 680	6,85%	115	115	115
ORAGROUP SECURITIES	CI	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	2 500	10,00%	250	217	223
STE EXPLOIT IMMOBILIERE	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	200	10,00%	30	0	0
SOCIETE D'ADMINISTRATION DE LA ZONE FRANCHE (SAZOF)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	290	0,86%	0	0	3
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES (BRVM)	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	3 056	2,30%	35	35	35
DEPOSITAIRE CENTRAL BANQUE DE REGLEMENT	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	3 056	0,33%	5	5	5
GIM UEMOA	SENEGAL	Non	AUTRES ENTREPRISES	9 733	2,01%	196	196	196
SWIFT	Belgique	Non	AUTRES ENTREPRISES	10 495	0,02%	2	2	2
FONDS DE CROISSANCE CAURIS INVEST.	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	2 702	0,15%	0	0	0
SOCIETE INDUSTRIELLE DU TOGO (SIT)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	300	0,91%	5	0	0
COMPAGNIE INDUST. DU BENIN -GANAVE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	250	4,00%	10	0	0
STE TOGOLAISE DE STRUCTURE METALIQUE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 275	0,06%	1	0	0
GROUPE JEUNE AFRIQUE	France	Non	AUTRES ENTREPRISES	20 000	0,25%	50	0	0
SCIE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	688	7,27%	50	0	0

Commentaire :

Les titres de participations en valeur nette ont connu une diminution de FCFA 215 millions, due principalement à des dépréciations passées sur les titres de SUNU de FCFA 45 millions, SGI SECURITIES pour FCFA 6 millions et la sortie des titres de la SAZOF cédés à l'état pour 2,5 millions. Les participations nettes s'élève à FCFA 3 776 millions au 31 décembre 2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en millions de F CFA)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE / OU REEVALUATIONS	CESSIONS OU TRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS				MONTANT NET A LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	36 751	552	505	36 798	16 369	3 082	58	22 240	14 558
Immobilisations incorporelles	5 539	16	121	5 434	4 357	529	-	4 886	548
Immobilisations corporelles	31 212	536	384	31 364	14 859	2 553	58	17 354	14 010
Prises en location - financement				-	-			-	-
Mises en location simple				-	-			-	-
Autres				-	-			-	-
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	9 244	4 274	25	13 493	853	257	-	1 294	12 199
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 244	4 274	25	13 493	1 037	257	-	1 294	12 199

Commentaire :

Les immobilisations d'exploitations brutes de la banque s'élèvent à FCFA 36 798 millions au 31 décembre 2024. Elles n'ont pas connu une variation significative sur le semestre. On note une légère augmentation de FCFA 47 millions.

Les immobilisations hors exploitation quant à elles ont connu une augmentation de FCFA 4 274 millions suite aux datations opérés au cours de l'exercice.

4.9 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en millions de F CFA)

DETTES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES		
						31/12/2024	31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	9 922	20 869	7 167	-	37 958	47 077
EMPRUNTS	30 018	-	7 328	-	-	37 346	97 357
Au titre du marché monétaire	30 018	-	-	-	-	30 018	84 698
Au jour le jour	-	-	7 328	-	-	-	-
A terme	-	-	-	-	-	7 328	12 659
VALEURS DONNEES EN PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	3 002
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
A terme	-	-	-	-	-	-	3 002
TOTAL	30 018	9 922	28 197	7 167	-	75 304	147 436

Commentaire :

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés s'élèvent à FCFA 75 304 millions au 31 décembre 2024. Ces dettes ont connu une baisse de FCFA 72 132 millions. Cette diminution provient principalement des emprunts au titre du marché monétaire qui ont connu une variation de -65% par rapport au 31 décembre 2023 qui s'explique par la stratégie de la banque sur une réduction de sa dépendance au refinancement et secondairement de la baisse des dettes sur titres d'une valeur de FCFA 8 070 millions qui sont arrivées à échéance. Les dettes envers les établissements de crédits ont connu une baisse globalement de 49% suite à des remboursements.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.10 - DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en millions de F CFA)

DEPOTS	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM	ENTREPRISES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	72 631	15 193	4 032	35 197	149 576	276 629	247 208
COMPTES ET DEPOTS A TERME	59 951	9 338	20 520	19 149	102 514	211 472	201 491
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	-	-	-	149 421	2 612	152 033	140 869
AUTRES DEPOTS	445	1 563	150	2 576	51 672	56 406	27 964
TOTAL	133 027	26 094	24 702	206 343	306 374	696 540	617 532

Commentaire :

Les dépôts de la clientèle ressortent à FCFA 696 540 millions au 31 décembre 2024 induisant une augmentation de 13% par rapport au 31 décembre 2023 où ils s'établissaient à FCFA 617 532 millions. Cette augmentation se retrouve dans le prolongement de la stratégie de la banque de remplacer son refinancement par les dépôts clientèle d'où l'effort commercial de collecte de ressources de la banque sur les comptes de la clientèle les moins onéreuses.

4.11 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES

(en millions de F CFA)

	DEVISE	MONTANT EN DEVISE A L'ORIGINE	TAUX D'INTERET	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ECHEANCE	MONTANT AU 31/12/2023	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDEN- TIELS
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE							
Emprunts obligatoire							
Autres dettes							
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES							
A durée déterminée							
A durée indéterminée						7 000	7 000
TOTAL							

Commentaire :

Le montant de l'emprunt subordonné à durée indéterminée contracté auprès de ORAGROUP n'a connu aucune variation et s'élève à FCFA 7 000 millions.

4.12 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

(en millions de F CFA)

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2021	Dotations	REPRISES		31/12/2024
			Sans objet	Autres	
DEPRECIATIONS	27 764	6 571	-	8 360	25 974
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	26 615	6 316	-	8 318	24 612
Titres de placement	25	-	-	-	25
Titres de participation et assimilés	626	213	-	-	839
Autres actifs	498	42	-	42	498
PROVISIONS	5 827	974	-	1 071	5 110
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de crédit	-	-	-	-	-
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle	1 157	67	-	339	885
Pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Autres risques et charges	4 051	907	-	732	4 225

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Commentaire :

Les dépréciations ont connu une baisse nette de FCFA 1 790 millions entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Cette diminution est la résultante d'une part d'une dotation de provisions de FCFA 6 571 millions sur l'exercice et des reprises de FCFA 8 360 millions dont FCFA 3 572 millions relative au passage en perte des créances douteuses de plus de 5 ans.

Les provisions pour risques quant à eux ont connu une variation nette négative de FCFA 717 millions qui provient de la reprise de provisions sur certains dossiers en litiges pour lesquelles les arrêts ont été rendus pour un montant de FCFA 732 millions contre une provision de FCFA 907 millions pour d'autres dossiers en cours.

4.13 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de F CFA)

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RESERVES, REPORT A NOUVEAU, RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022	10 019	8 742	41 051	59 812
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2023	10 019	8 742	41 051	59 812
Augmentation / Réduction de capital				-
Résultat de la période			4 665	4 665
Distribution de dividendes			-2 004	-2 004
Autres mouvements				-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023	10 019	8 742	43 712	62 473
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2024	10 019	8 742	43 712	62 473
Augmentation / Réduction de capital	10 019	-	-10 019	-
Résultat de la période			6 144	6 144
Distribution de dividendes			-	-
Autres mouvements				-
BILAN AU 31/12/2024	20 038	8 742	39 837	68 617

Commentaire :

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 sont de FCFA 68 617 millions. Ils ont augmenté de FCFA 6 144 millions par rapport au 31 décembre 2023 où ils étaient de FCFA 62 473 millions.

Notons que la banque a procédé à une augmentation de capital de FCFA 10 019 par incorporation de réserves.

4.14 - REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	NATIONALITE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DETENUS		PART DU CAPITAL	POUR-CENTAGE DE DROITS DE VOTE
			31/12/2024	31/12/2023		
PERSONNES MORALES			970 758	976 428	19 415	96,89%
Dont ETAT	TOGOLAISE		20 038	20 038	401	2,00%
Dont Organismes publics					-	
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALAIRES			31 153	24 933	623	3,11%
SALAIRES			50	550	1	0,00%
TOTAL			1 001 911	1 001 911	20 038	100,00%

Commentaire :

Le capital de la banque est passé de FCFA 10 019 millions à FCFA 20 038 millions au 31 décembre 2024 suite à une augmentation de capital par incorporation de réserve avec réhaussement de la valeur nominale de l'action de FCFA 10 019 à FCFA 20 038.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.15 - VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS A 3 MOIS	3 MOIS A UN AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2024
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 154	43 426	-	280	-	64 860
Créances sur la clientèle	18 328	45 975	39 370	299 931	15 420	419 024
Obligations et autres titres à revenu fixe	19 129	3 638	49 382	166 891	4 062	243 102
Titres de transaction	-	-	-	-	-	-
Titres placement	19 129	3 638	49 382	151 872	4 062	228 083
Titres d'investissement	-	-	-	15 0169	-	15 019
TOTAL	58 611	93 039	88 752	467 102	19 482	726 986
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 491	34 322	16 202	2 214	6 075	75 304
Dettes envers la clientèle	485 067	4 213	51 203	139 958	16 099	696 540
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
TOTAL	501 558	38 535	67 405	142 172	22 174	771 844

Commentaire :

Les emplois s'élèvent à FCFA 726 986 millions au 31 décembre 2024 et sont composés en grande partie par les créances sur la clientèle et les titres de placements. Les emplois dont la durée résiduelle est comprise entre 1 an et 5 ans représentent la partie majoritaire des emplois et s'élèvent à FCFA 467 102 millions soit 64% du volume total des emplois à date.

Quant aux ressources, elles sont de FCFA 771 844 millions composées par des dettes envers les établissements de crédit et des dettes envers la clientèle dont celles avec une durée résiduelle inférieure à 1 mois s'élèvent à FCFA 501 558 millions.

4.16 - OPERATIONS EN DEVICES

(en millions de F CFA)

DEVICES	31/12/2022				31/12/2023			
	ACTIF	PASSIF	DEVICES A RECEVOIR	DEVICES A LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVICES A RECEVOIR	DEVICES A LIVRER
XOF	892 578	881 000	-	-	907 714	900 669	-	-
XAF	61	-	61	-	55	-	55	-
EUR	9 281	16 441	-	7 160	12 458	13 869	-	1 411
USD	1 064	879	185	-	3 494	3 038	456	-
ZAR	-	-	-	-	-	-	-	-
GBP	-	-	-	-	-	-	-	-
CHF	-	-	-	-	-	-	-	-
CAD	-	-	-	-	-	-	-	-
JPY	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	902 984	898 320	246	7 160	923 721	917 576	511	1 411

Commentaire :

Les opérations en devises XOF enregistrent une position nette à l'actif de FCFA 7 045 millions au 31/12/2024 contre une position nette à l'actif de FCFA 11 578 millions au 31/12/2023. Pour les opérations en devise Euro, on note une position nette de FCFA - 7 160 millions au 31/12/2023 contre une position nette de FCFA - 1 411 millions au 31/12/2024. Pour les opérations en devise Dollar, on note une position nette de FCFA 185 millions au 31/12/2023 contre une position nette de FCFA 456 millions au 31/12/2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en millions de FCFA)

ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	70 634	97 525
Engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	30 698	12 252
Crédits documentaires import	10 212	-
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés	2 029	1 405
Autres engagements de financement donnés	18 457	10 847
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés	2 455	1 435
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires		2
Acceptations ou engagements de payer		
autres engagements donnés	-	1 433
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	36 414	83 323
Obligations cautionnées		
Cautions,avals et autres garanties donnés	36 414	83 323
Garanties de remboursement de crédit		
Autres garanties données		
Engagements douteux	1 067	515
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	924 533	1 030 037
Engagements de financement reçus des établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de financement reçus de la clientèle	-	-
Acceptations ou engagements de payer		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit et assimilés	5 131	4 830
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Autres engagement reçus	5 131	4 830
Engagements de garantie reçus de la clientèle	926 493	1 025 207
Garanties reçues de l'Etat et des organismes assimilés	53 881	10 082
Garanties reçues des entreprises d'assurances et de capitalisation	270 592	332 119
Garanties reçues de la clientèle financière	31 850	41 026
Autres garanties reçus	563 079	641 980

Commentaire :

Les engagements de financement et de garantie donnés qui étaient de FCFA 70 634 millions au 31 décembre 2023 ont connu une augmentation de FCFA 26 891 millions pour s'établir à FCFA 97 525 millions au 31 décembre 2024 soit une variation de 38%. Cette caution provient principalement d'une opération ponctuelle de garantie donnée à la clientèle pour un montant de FCFA 38 000 millions.

Les engagements de garantie reçus ont connu une variation de 11% pour s'établir à FCFA 1 030 037 millions au 31 décembre 2024.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.18 - VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE

(en millions de F CFA)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	-	20xxxx	-
AUTRES TITRES	46 607	20xxxx	29 400
HYPOTHEQUES	138 040	20xxxx/903xxx	62 809
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	161 570	20xxxx/903xxx	87 370
TOTAL	346 217	-	179 579

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	84 758	913xxx	84 758
TOTAL	84 758	-	84 758

Commentaire :

Le montant total des créances couvertes par les garanties reçues par la banque s'élève à FCFA 179 579 millions.

4.19 - COUT DU RISQUE

(en millions de F CFA)

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciations	-	-	-
Pertes non couvertes par des dépréciations			
Récupérations sur créances amorties	-	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	518	14 513	727
Dotations nettes pour dépréciations	4 950	16 038	2 675
Pertes non couvertes par des dépréciations	-1	55	50
Récupérations sur créances amorties	764	1 580	1 998
AUTRES RISQUES	-6 808	5 304	386

Commentaire :

Le coût du risque passe de FCFA -9 209 millions au 31 décembre 2023 à FCFA - 1 113 millions au 31 décembre 2024. Ce coût du risque est la résultante de l'effet conjugué des dotations de provisions pour créances douteuses de FCFA 6 316 millions et des reprises et récupération de créances de FCFA 5 317 millions. Cette amélioration significative s'explique par l'effort soutenu de recouvrement sur l'exercice.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.20 - EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

(en millions de F CFA)

ELEMENTS	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	59 812	62 473	68 617
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	38 048	41 144	36 169
Résultat d'exploitation	11 826	5 495	7 667
Impôts sur le résultat	-2 697	- 806	- 1 525
Résultat net	9 135	4 665	6 144
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	0,009118	0,004656	0,006132
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0,002000	-	-
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
Rémunérations brutes de l'exercice	-8 192	-8 585	-9 442
Avantages sociaux versés aux personnels			
Participations et intéressement			
Effectifs moyen au cours de l'exercice	467	496	508

Commentaire :

L'activité de la banque est légèrement en baisse par rapport à l'exercice précédent. On note un niveau de PNB de FCFA 36 169 millions contre FCFA 44 144 millions au 31 décembre 2023. Cependant le résultat net est en hausse par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse du résultat est du principalement à une nette amélioration du coût du risque sur l'exercice 2024, soit une variation de FCFA 8 096, du aux efforts de recouvrement et de maîtrise du portefeuille crédit.

4.21 - INFORMATIONS SECTORIELLES

(en millions de F CFA)

IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	ETATS DU DECLARANT	AUTRES ETATS DE L'UEMOA	AUTRES RESIDENTS UEMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
BILAN						
Actif	553 926	251 877	47 009	17 689	870 501	851 365
Passif	799 810	21 927	38 059	10 705	870 501	851 365
HORS BILAN						
Engagements donnés	88 733	147	8 433	212	97 525	70 634
Engagements reçus	851 470	113 740	64 625	202	1 030 037	924 533
Produit net bancaire	36 169				36 169	41 144

Commentaire :

Le total bilan est de FCFA 870 501 millions au 31 décembre 2024. On note une augmentation de la taille du bilan de FCFA 19 136 millions par rapport au 31 décembre 2023 qui s'explique par une baisse des effets publics et valeur assimilés de 7%, une baisse des créances à la clientèle de 4% compensé par une hausse de la trésorerie de plus de 200% soit FCFA 48 435 millions

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.22 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

(en millions de F CFA)

REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31/12/2023	31/12/2024
REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTIONS ET LES AVANTAGES EN NATURES	1 394	1 435
Rémunérations brutes	1 359	1 399
Indemnités de fonction	22	23
Avantages en nature	13	13
PAIEMENT A BASE D'ACTIONS	-	-
Nombre d'actions		
Valorisation de l'action au 31/12		
Nombre d'options non exercées au 31/12		
Valorisation de l'action au 31/12		
AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	-	-
Indemnités de fin de carrière		
Régime de retraite à cotisations définies		
ASSURANCE MALADIE		
AUTRES AVANTAGES		

Commentaire :

Les rémunérations brutes des dirigeants s'élèvent à FCFA 1 435 millions au 31 décembre 2024.

4.23 - PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS (1)

(en millions de F CFA)

PRETS, AVANTAGES ET GARANTIES	QUALITES DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRETS					
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	793	505	3%	OUI
CREDIT LT PARTICULIER	DIRECTEUR	924	738	3%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER	DIRECTEUR	62	42	0%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	15	6	0%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	71	68	6%	OUI
AVANCES					
GARANTIES					

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



Commentaire :

(1): y compris les principaux actionnaires ou associés et les entreprises privées dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social (article 45 de la loi portant réglementation bancaire)

4.24 - OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

(en millions de F CFA)

OPERATIONS	31/12/2024				31/12/2023			
	FILIALES	CO-ENTRE-PRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTRE-PRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
OPERATIONS								
ACTIF								
Prêts, avances et titres				11 608				22 269
Comptes ordinaires débiteurs				11 608				21 707
Prêts				-				562
Titres				-				-
Autres actifs				1 700				9 770
TOTAL	-	-	-	13 308	-	-	-	32 039
PASSIF								
Dépôts				20 341				15 372
Comptes ordinaires créditeurs				13 341				8 274
Autres emprunts				7 000				7 098
Dettes représentées par des titres				-				-
Autres passifs				2 241				8 758
TOTAL	-	-	-	22 582	-	-	-	24 130
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES								
Engagements de financements donnés				-				-
Engagements de garantie donnés				-				-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUITS ET CHARGES								
Intérêts et produits assimilés				679				579
Intérêts et charges assimilées				598				638
Commissions (produits)				-				-
Commissions (charges)				-				-
Autres produits				143				143
Autres charges				2 019				2 005
TOTAL NET	-	-	-	1 795	-	-	-	1 921

Commentaire :

Les encours des opérations réalisées avec les parties liées sont de FCFA 13 308 millions pour l'actif, de FCFA 22 582 millions pour le passif.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.25 - COMPTES DE LA CLIENTELE

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	[en nombre]	
	31/12/2023	31/12/2024
COMPTES COURANTS	136 152	146 691
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT DU DECLARANT		
COMPTES CHEQUE DES RESIDENTS DE L'UMOA		
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DU RDM		
COMPTES D'EPARGNE	269 514	293 505
COMPTES A TERME	308	259
BON DE CAISSE	-	-
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	1 729	1 719

Commentaire :

Le nombre de comptes courant de la clientèle au 31 décembre 2024 est de 146 691 avec une hausse de de 7,74%. Les comptes épargne qui étaient au nombre de 269 514 au 31 décembre 2023 ont augmenté de 23 991.

4.26 - RESEAU

RESEAUX	[en nombre]	
	31/12/2023	31/12/2024
GUCHETS PERMANENTS	38	39
COMPTES PERIODIQUES	0	0
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	99	99
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	0	0
BUREAUX DE REPRESENTATION	0	0

Commentaire :

La banque a connu l'ouverture d'une agence dans la localité de Tchamba.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 RÉSEAUX ORABANK

Annexe



4.27 - TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

	EFFECTIFS							
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
PERSONNEL PROPRE								
CADRES ET ASSIMILES	239	136	12	3	3	0	254	139
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	0	0
AGENTS DE MAITRISE	48	59	0	0	0	1	48	60
EMPLOYES ET OUVRIERS	17	2	0	0	0	0	17	2
TOTAL	304	197	12	3	3	1	319	201

ETAT DU DECLARANT	MASSE SALARIALE							
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILES	5207	2266	520	60	350		6 077	2 326
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	-	-
AGENTS DE MAITRISE	339	433	0	0	0	10	399	443
EMPLOYES ET OUVRIERS	170	28	0	0	0	0	170	28
TOTAL	5776	2727	520	60	350	10	6 646	2797

PERSONNEL EXTERIEUR	MASSE SALARIALE								CHARGES TOTAL
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL		
	M	F	M	F	M	F	M	F	
CADRES ET ASSIMILES	0	0							
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0							
AGENTS DE MAITRISE	35	6					35	6	140
EMPLOYES ET OUVRIERS	0	0					0	0	-
TOTAL	35	6			0	-	35	6	140

Commentaire :

L'effectif du personnel est de 520 dont 319 hommes et 201 femmes.

Nous notons à fin décembre 2024, 26 entrées et 23 départs.

La masse salariale s'élève à FCFA 9 443 millions.

RAPPORT ANNUEL 2024

CHAPITRE 03 RESEAUX ORABANK

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE 01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE 02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE 03 | RÉSEAUX ORABANK

- Liste des correspondants bancaire
- Réseaux des filiales
- Réseaux des agences

Annexe



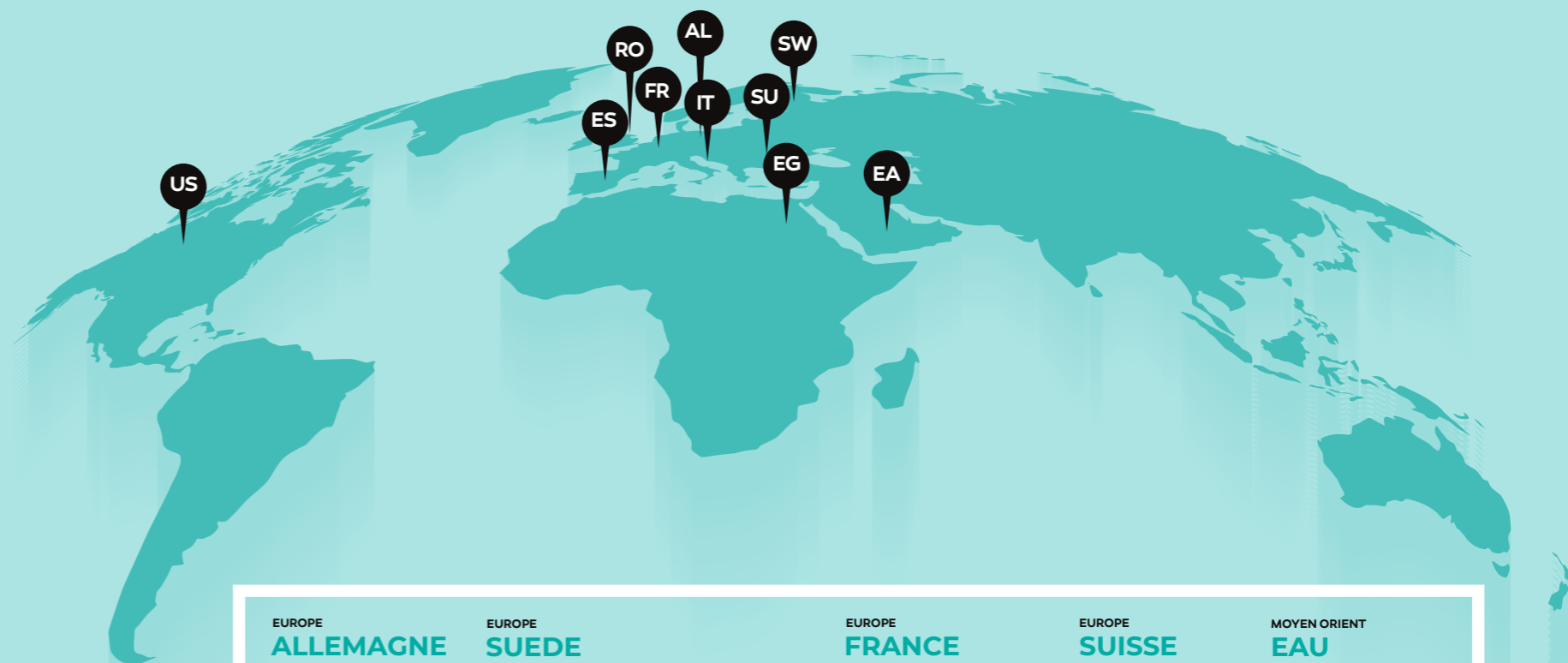
- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

LISTE DES CORRESPONDANTS BANCAIRES



<p>EUROPE</p> <p>ALLEMAGNE</p> <p>DZ BANK ODDO BHF UNICREDIT</p>	<p>EUROPE</p> <p>SUEDE</p> <p>CACIB SBE BANK (SKANDINAVISKA) SWEDBANK</p>	<p>EUROPE</p> <p>FRANCE</p> <p>BANQUE PALATINE BRED CACIB CHAABI BANK EBI SA NATIXIS QATAR NATIONAL BANK SOCIETE GENERALE UBAF</p>	<p>EUROPE</p> <p>SUISSE</p> <p>CACIB BANQUE COMMERCE PLACEMENT</p>	<p>MOYEN ORIENT</p> <p>EAU</p> <p>MASHREQ BANK QATAR NATIONAL BANK</p>
<p>EUROPE</p> <p>ESPAGNE</p> <p>BMCE</p>	<p>EUROPE</p> <p>ROYAUME-UNI</p> <p>BMCE BALLINGER CAMBRIDGE FX CROWN AGENT BANK EDF MAN</p>		<p>AMERIQUE</p> <p>USA</p> <p>CITIBANK</p>	
<p>EUROPE</p> <p>ITALIE</p> <p>UNICREDIT</p>			<p>AFRIQUE</p> <p>EGYPTE</p> <p>AFREXIMBANK</p>	

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

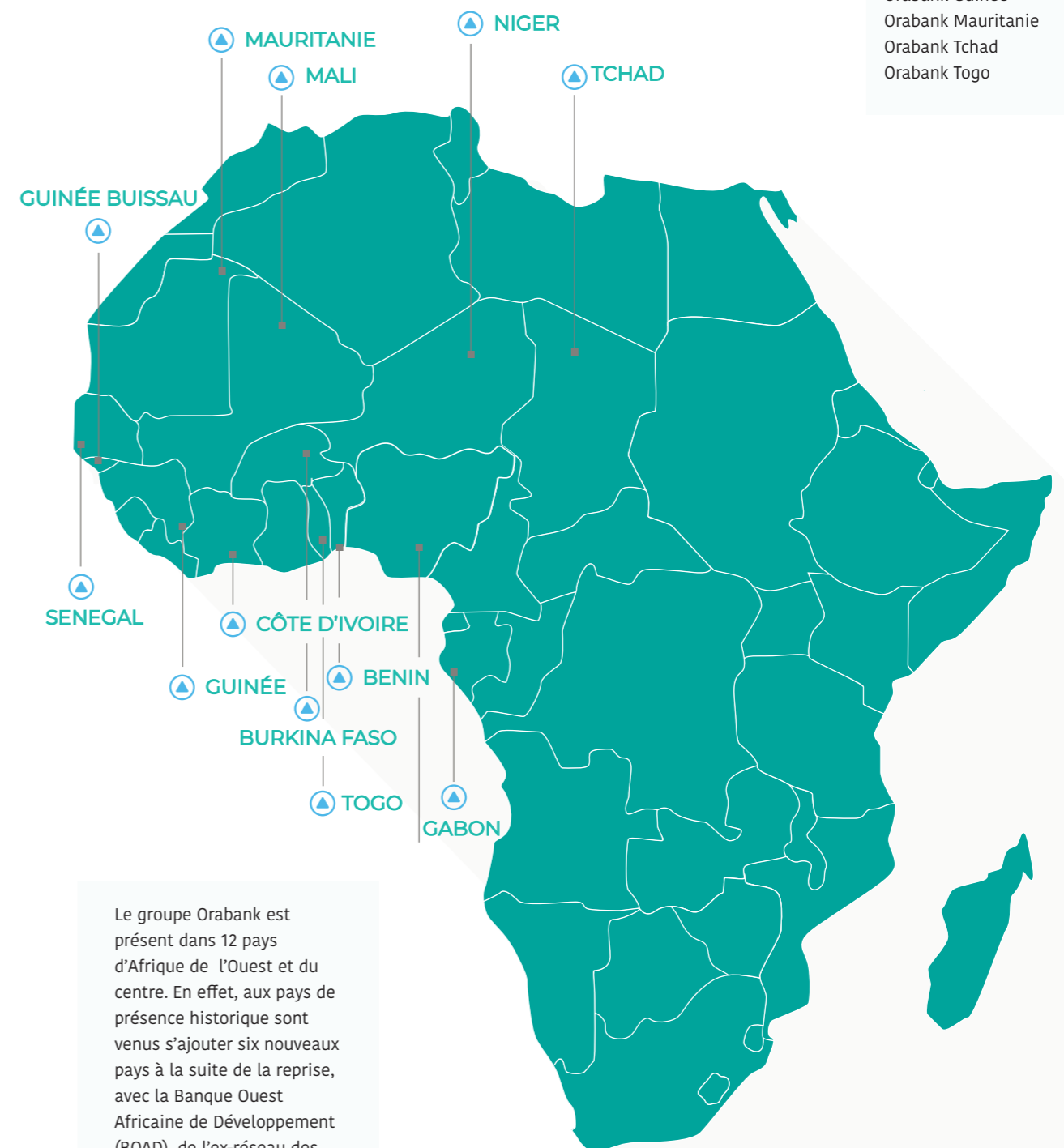
CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



RESEAUX DES FILIALES

- FILIALES**
- Orabank Bénin
 - Orabank Côte d'Ivoire
 - Succursales CI
 - Burkina Faso
 - Guinée Bissau
 - Mali
 - Niger
 - Sénégal
 - Orabank Gabon
 - Orabank Guinée
 - Orabank Mauritanie
 - Orabank Tchad
 - Orabank Togo



Le groupe Orabank est présent dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. En effet, aux pays de présence historique sont venus s'ajouter six nouveaux pays à la suite de la reprise, avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'ex-réseau des Banques Régionales de Solidarité (BRS).

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



SA au capital de 61 781 450 000 FCFA
392, rue des plantains • BP 2810 Lomé - Togo
Tél. : 00 (228) 22 23 05 80 • Fax : 00 (228) 22 20 48 51
info@orabank.net



Orabank
Bénin
Date de création : 1987
SA au capital de 17 635 740 000 FCFA
Siège social : Rue du Gouverneur
Général Ponty 01 BP 2700 Cotonou
Tél : 00 (229) 21 31 31 00 / 21 31 31 03 / 04
Fax : 00 (229) 21 31 31 02
Email : info.benin@orabank.net
Réseau d'agences : 17

Orabank
Guinée
Date de création : 2002
SA au capital de 100 000 000 000 GNF
Siège social : Avenue de la République
5^{ème} boulevard / 6^{ème} avenue
BP 324 Conakry, Guinée
Tél : 00 (224) 622 35 90 90
Fax Vsat : (+33) 4 68 23 63 54
Email : info.guineeconakry@orabank.net
Réseau d'agences : 19

Orabank
Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Niger
Date de création : 2005
Siège social : Avenue de l'amitié
BP 10 584 Niamey - Niger
Tél : 00 (227) 20 73 95 48/47
Fax : 00 (227) 20 73 95 49
Email : info.niger@orabank.net
Réseau d'agences : 8

Orabank
Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Burkina
Date de création : 2005
Siège social : 1416, Av. Kwamé N'krumah
01 BP : 1305 Ouagadougou 01
Tél : 00 (226) 25 49 60 00 à 06
Fax : 00 (226) 25 30 34 80
Email : info.burkina@orabank.net
Réseau d'agences : 11

Orabank
Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire
en Guinée Bissau
Date de création : 2005
Siège social : Avenida Pansau Na Isna,
Apartado : 391-1300 Codex Bissau
Tél : 00 (245) 96 667 29 07 / 95 580 46 37
Fax : 00 (245) 320 71 13
Email : info.guineebissau@orabank.net
Réseau d'agences : 7

Orabank
Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Sénégal
Date de création : 2005
Siège social : 40, Avenue Jean Jaurès X
Carnot.
BP 14 634 Dakar-Peytavin
Tél. : 00 (221) 33 889 80 00
Fax : 00 (221) 33 842 98 80
Email : info.senegal@orabank.net
Réseau d'agences : 13

Orabank
Côte d'Ivoire
Date de création : 2005
SA au capital de 37 443 750 000 FCFA
Siège social : Avenue Joseph Anoma
BP 312 Post'Entreprise - Abidjan
Tél : 00 (225) 20 25 55 55
Fax : 00 (225) 20 21 07 68
Email : info.cotedivoire@orabank.net
Réseau d'agences : 9

Orabank
Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Mali
Date de création : 2005
Siège social : ACI 2000 Hamdallaye,
Av. du Mali Immeuble SOUTRA
BP 1625 Bamako - Mali
Tél : 00 (223) 20 70 61 00
Fax : 00 (223) 20 22 23 51
Email : info.mali@orabank.net
Réseau d'agences : 12

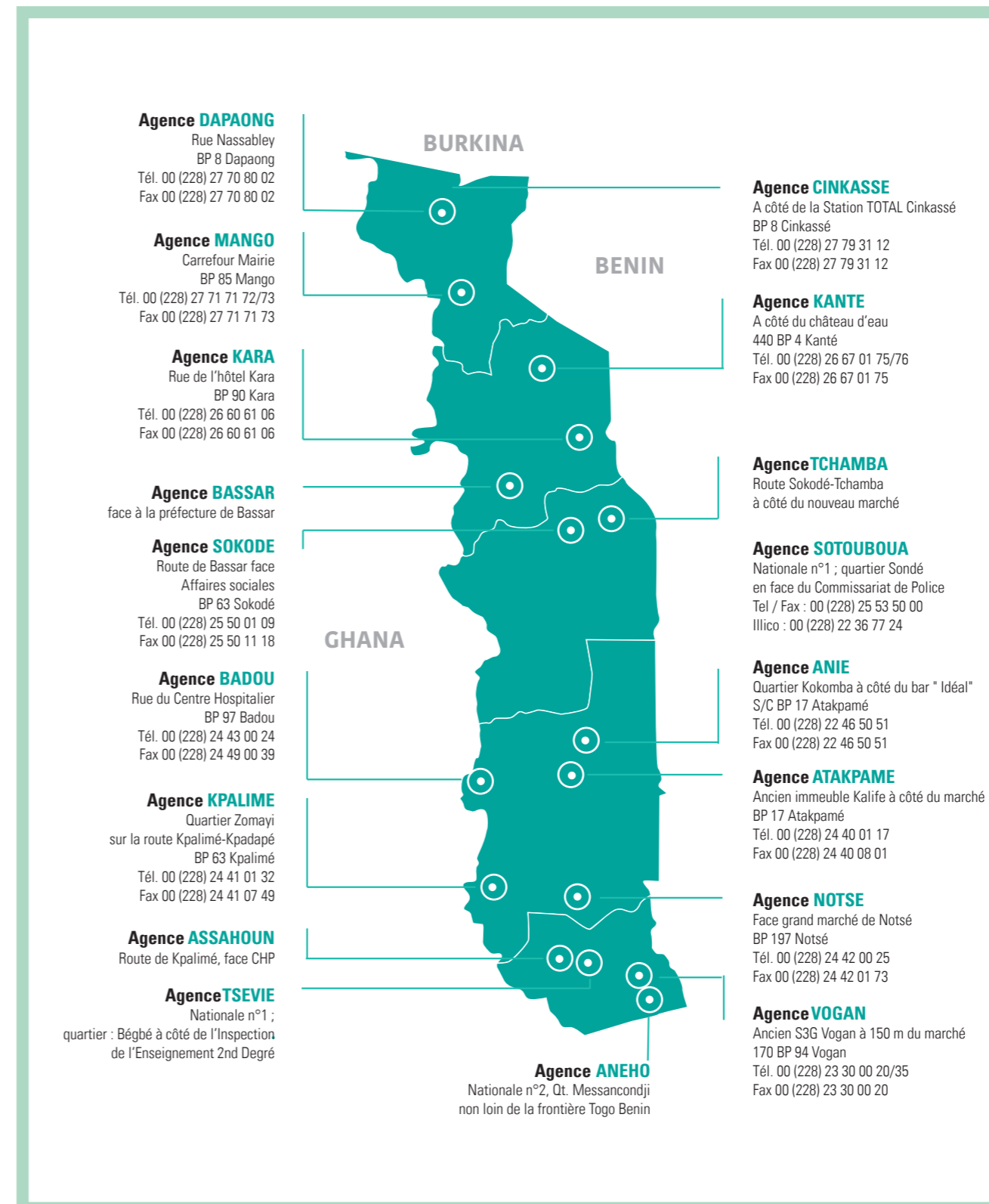
Orabank
Tchad
Date de création : 1992
SA au capital de 10 000 000 000 FCFA
Siège social : Avenue Charles De Gaulle
BP 804 Ndjaména
Tél : 00 (235) 22 52 26 60
Fax : 00 (235) 22 52 29 05
E-mail : info.tchad@orabank.net
Réseau d'agences : 10

Orabank
Gabon
Date de création : 2002
SA au capital de 11 500 000 000 FCFA
Siège social : Immeuble Les Frangipaniens
BP 20333 Libreville Gabon
Tél : 00 (241) 01 79 15 00
Fax : 00 (241) 01 72 41 97
Email : info.gabon@orabank.net
Réseau d'agences : 14

Orabank
Mauritanie
Date de création : 2002
SA au capital de 6 921 350 000 MRO
Siège social : 54, Avenue du Général
Charles De Gaulle
Rue 42-060 Tavrigh Zeïna RC 1673
Tél : 00 (222) 45 29 19 00
Fax : 00 (222) 45 29 13 60
Email : info.mauritanie@orabank.net
Réseau d'agences : 9

Orabank
Togo
Date de création : 2003
SA au capital de 10 019 110 000 FCFA
Siège social : 11, avenue du 24 janvier
BP 325 Lomé, Togo
Tél : 00 (228) 22 21 62 21
Fax : 00 (228) 22 21 62 25
E-mail : info.togo@orabank.net
Réseau d'agences : 34

RESEAUX DES AGENCES ORABANK DANS LES REGIONS



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE
01 | GOUVERNANCE

CHAPITRE
02 | RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE
03 | RÉSEAUX ORABANK

Annexe

**Agence principale**

Place de l'indépendance
Angle avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky
BP 65 Lomé - TOGO
Tél. : 00 (228) 22 21 36 41

ORABANK A LOME

Agence Commerce

Rue Sylvanus Olympio
Tél. : 00 (228) 22 21 56 31
Fax : 00 (228) 22 21 56 30

Agence Port Espace Particuliers

Avenue Mobutu,
près de la CEET Port
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 27 71 15

Agence Plage Espace Transfert d'argent

Rue Sylvanus Olympio
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 01 03
Fax : 00 (228) 22 20 48 19

Agence Tokoin Casablanca

Station d'essence CAP TOGO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 48 18
Fax : 00 (228) 22 20 48 18

Agence Assivito

Centre d'Affaires - 11, Avenue du 24 janvier
BP: 325 Lomé
Tél: 00(228) 22 21 62 21
Fax: 00(228) 22 21 62 25

Agence Rond-Point Aéroport

Station d'essence CAP TOGO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 26 56 92/93
Fax : 00 (228) 22 26 56 92

Agence Agbalépédogan

Avenue de la chance
Tél. : 00 (228) 22 25 66 75
Fax : 00 (228) 22 25 66 76

Agence Kégué

Station d'essence CAP TOGO,
face stade Kégué - BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 26 58 90
Fax : 00 (228) 22 26 58 90

Agence Rue des chemins de fer

Rue ancienne NOPATO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 51 10
Fax : 00 (228) 22 20 51 09

Agence Baguida

A côté de la station d'essence MRS
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 27 29 49
Fax : 00 (228) 22 27 29 49

Agence Terminal du Sahel

A Togblékopé, près du Terminal
à côté de la Station TOTAL
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 23 38 08 15
Fax : 00 (228) 23 38 08 15

Agence Adidogomé

Boulevard du 30 Août
Immeuble Galaxy
Tél. : 00 (228) 22 25 74 73
Fax : 00 (228) 22 25 74 78

Agence Adoboukomé

905, Avenue Maman N'danida,
Tél. : 00 (228) 22 20 02 80
Fax : 00 (228) 22 20 08 86

Agence Agoé Assiyéyé

Station Cap Agoé
A côté du nouveau marché
Tél. : 00 (228) 22 51 35 55
Fax : 00 (228) 22 51 35 56

Agence Hedzranawoé

Boulevard du Haho
Face entrée principale marché
Tél. : 00 (228) 22 61 76 16
Fax : 00 (228) 22 61 76 17

Agence Boulevard des Armées

1647, Boulevard des Armées
BP: 325 Lomé
Tél : 00(228) 22 22 84 56/
22 20 41 29/ 22 22 41 29

Agence Rond-point Port

97, rue 4 Port (carrefour rond-point du port)
Tel : 00(228) 22 71 56 21
Fax : 00(228) 22 71 56 23

Agence Avédji

Boulevard Faure Essozimna Gnassingbé,
carrefour Limousine
BP : 325 Lomé
Tel : 00 (228) 22 50 56 22 / 22 50 56 23

Agence Adidogomé Assiyéyé

Face rue du marché Assiyéyé
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 25 74 76
Fax : 00 (228) 22 25 74 76

Agence Université de Lomé

Rue Prof. Koffi KEKEH entrée
CHU Campus



ORABANK **TOGO**
RAPPORT ANNUEL



Orabank
Togo

Suivez Groupe Orabank
sur les réseaux sociaux

